

Observatoire du dépôt légal

données 2018



TABLE DES MATIÈRES

INFOGRAPHIE – POINTS FORTS DE 2018	4
INTRODUCTION	5
FOCUS : LA JEUNESSE AU PRISME DU DÉPÔT LÉGAL	7
Avant-propos	7
Volumétries : le dépôt légal, témoin des tendances de la production	8
De l'auteur à l'imprimeur : la chaîne de production jeunesse	11
Langues et traductions	13
Répartition typologique et thématique des documents jeunesse	14
Cross-media	17
1. LES LIVRES IMPRIMÉS	21
Toujours plus de livres, toujours plus d'éditeurs	21
Un palmares représentatif de la diversité des déposants	22
Géographie du dépôt légal	22
Répartition typologique et thématique : l'empire du roman	23
Langues traduites : la diversité du panorama	23
Les activités d'impression au prisme du dépôt légal : une délocalisation croissante	23
2. LES PÉRIODIQUES IMPRIMÉS	25
Une répartition géographique, linguistique et thématique stable	25
L'essor de la presse associative	27
La prépondérance des publications annuelles	27
3. LES DOCUMENTS CARTOGRAPHIQUES	29
Un paysage éditorial aux contours stables	29
À plat, en sphère ou en volume, une cartographie protéiforme	30
De l'atlas des lieux inaccessibles au renouveau des globes	30
4. LES PARTITIONS	33
Des dépôts fluctuants	33
Les déposants	34
L'autoédition de partitions	34
Hyper-concentration et initiatives locales	34

5. LES DOCUMENTS GRAPHIQUES ET PHOTOGRAPHIQUES	37
Estampe contemporaine, livre d'artiste, graphzine : une hausse ponctuelle	37
Photographie : des tirages restreints	38
L'imagerie : une constance des dépôts	38
L'affiche : diversité des dépôts, diversité des déposants.....	38
6. LES PHONOGRAMMES.....	41
Le poids des majors (sony, universal, warner).....	41
Une dispersion de la production phonographique.....	41
Dématérialisation de la production et de la consommation de la musique	42
Augmentation du nombre de microsillons déposés	42
7. LES VIDÉOGRAMMES.....	45
L'édition physique recule.....	45
Non-fiction : littérature et arts s'en tirent mieux que les autres domaines	46
Les champs de la collecte dématérialisée évoluent	46
5. LES DOCUMENTS MULTIMÉDIAS MULTISUPPORTS	49
Des supports toujours très divers	49
Une large variété de déposants.....	50
Les périodiques accompagnés de supports audiovisuels en voie de disparition	51
6. LES DOCUMENTS ÉLECTRONIQUES	53
Une légère embellie des dépôts.....	53
Le jeu vidéo, locomotive du secteur.....	53
La part de l'édition dématérialisée toujours plus importante.....	54
Les périodiques électroniques : un secteur qui continue de se resserrer	54
10. LES SITES WEB	57
La collecte par domaines : .fr, .com, .net	57
Une prédominance de texte et d'images dans le web français.....	58

POINTS FORTS DE 2018



25 % des nouveaux titres de presse proviennent du monde associatif (20 % en 2016)

82 313 livres.

Une production imprimée toujours croissante



5 m 20



Le plus grand document cartographique est un livre-accordéon représentant la rivière Allier

Équipé d'une puce NFC, le « **microsillon connecté** » entre à la BnF



1/4 des dépôts de partitions sont des **autoéditeurs** (mais leur production ne représente que 3 % des dépôts)

106,46 To

de site web collectés pour les Archives de l'Internet (collecte la plus volumineuse jamais réalisée par la BnF)

Le genre **biographique** représente

8 %

des dépôts de livres imprimés



22 % des livres décrits dans la Bibliographie nationale française 2018 sont des **romans** (17 761 œuvres)



33 %

des documents

iconographiques reçus par dépôt légal sont des **cartes postales au format 10,5 x 15 cm**

Playlink, l'application à télécharger qui transforme les téléphones mobiles en manette d'un jeu vidéo intégré, entre à la BnF.

De musique et de philosophie. C'est le champ d'étude de la première revue interactive déposée à la BnF, associant texte, son et vidéos dématérialisés.



INTRODUCTION

Avec 82 313 livres imprimés et 106,46 To de site web, l'édition 2018 de l'Observatoire du dépôt légal témoigne cette année encore des volumétries de la production culturelle française collectées par la Bibliothèque nationale de France. Ces chiffres, disponibles en détail dans les réservoirs de données de l'Observatoire, donnent aussi à voir la diversité typologique et thématique de la collection patrimoniale de référence ainsi constituée. Ils fournissent des éléments précieux sur la chaîne de production de ces documents – de l'auteur à l'imprimeur, jusqu'au distributeur – et certaines tendances sont commentées dans la présente synthèse. L'année 2018 voit par exemple s'accroître la délocalisation des activités d'impression de livres comme le développement de l'auto-édition dans le domaine du roman, de la partition, du livre d'artiste ou de la musique.

La diversité de cet ensemble documentaire tient à l'ambition d'exhaustivité du dépôt légal. Aucun jugement de valeur, qu'il soit moral, esthétique ou social n'entre en ligne de compte dans cette collecte. L'Observatoire montre aussi bien l'édition scientifique la plus pointue qu'une édition plus commerciale. Il montre aussi bien la production des majors de l'industrie culturelle qu'une production imprimée, sonore ou audiovisuelle que la BnF est bien souvent la seule institution à conserver : celle des pouvoirs publics, des entreprises, des associations, celle des auteurs, blogueurs et créateurs auto-diffusés.

En écho à la programmation culturelle de la BnF en 2019-2020*, l'Observatoire propose cette année un focus sur la documentation à destination du public jeunesse. Des globes pédagogiques reçus par le département des Cartes et Plans aux *kamishibai* conservés par le département des Estampes, en passant par les albums, mangas, magazines, livres-CD ou livres de bain pour les tout-petits, la diversité de la production à destination de la jeunesse est à l'image de la richesse du dépôt légal. Le focus 'jeunesse' donne ainsi un aperçu des spécificités d'un secteur en mutation, où une production très commerciale de plus en plus concentrée coexiste avec une création indépendante toujours vivace.

* La BnF accueillera notamment en 2019 les 2^e Assises de la littérature jeunesse et l'exposition *Ne les laissez pas lire : l'« Enfer » des livres pour enfants*, en partenariat avec le Centre nationale de la littérature pour la jeunesse (CNLJ).



- L'agenda culturel en ligne de la BnF
- La mission de dépôt légal sur le site web de la BnF
- Les précédentes éditions de l'Observatoire du dépôt légal



FOCUS : LA JEUNESSE AU PRISME DU DÉPÔT LÉGAL

AVANT-PROPOS

La définition du domaine jeunesse se complexifie à la mesure du dynamisme de ce secteur de la production culturelle française. Si le dépôt légal peut témoigner de la diversification et de la massification de cette production, il interprète à son tour les frontières du public auquel elle est destinée. D'une typologie de documents à l'autre – du livre de bain pour bébés aux globes pédagogiques, en passant par les magazines pour adolescents et les jeux vidéo – les procédés de descriptions bibliographiques et la catégorisation du public cible peuvent varier. Par ailleurs, des phénomènes éditoriaux comme celui de *young adult* rebattent les cartes des tranches d'âge du lectorat. Dès lors, pour observer la jeunesse au prisme du dépôt légal, il est nécessaire de s'attarder sur la méthodologie de traitement des publications jeunesse par les services de dépôt légal de la Bibliothèque nationale de France.

Tout d'abord, dans le secteur des livres imprimés, le traitement différencié de certains secteurs éditoriaux peut éclairer certains chiffres, parfois en dissonance avec ceux du monde de l'édition. Certaines typologies de publications ne sont en effet pas comptabilisées en tant que livres car non décrites à l'unité dans le catalogue général de la BnF. Il s'agira notamment des livres d'activité ou de jeux qui n'ont pas d'auteur mentionné en page de titre, de certaines catégories d'ouvrages pédagogiques, scolaires ou périscolaires (livres d'exercices ou de révision, annales, cahiers de vacances...) ou encore des livres de coloriages ou d'autocollants. Ces ouvrages rejoignent pour certains le fonds des Recueils du département Philosophie, Histoire, Sciences de l'Homme, pour d'autres le département des Estampes et de la Photographie. Ils pourront y être décrits dans des notices de type « recueils », qui signalent au catalogue des ensembles de documents, traités par lots constitués sur des critères documentaires.

Le reste des livres, qui fera l'objet d'un traitement à l'unité dans le catalogue, fait l'objet d'un signalement par un code « j » indiquant qu'il s'agit d'un ouvrage à destination du public jeunesse. L'utilisation de cet indicateur traduit une conception très ciblée de la jeunesse, puisque seuls les ouvrages strictement adressés aux enfants et adolescents sont ainsi indexés par les services de la Bibliographie nationale française – ce qui peut passer sous silence certaines tendances de l'édition jeunesse, au lectorat de plus en plus ouvert. Par exemple, une bande-dessinée dont le lectorat peut compter tant des adultes que des enfants n'est pas catégorisée comme « jeunesse » ; de même pour les jeux vidéo dont l'indication d'âge fournie par le code PEGI n'est pas restrictive et ne signifie pas que le titre s'adresse exclusivement à une tranche d'âge mais peut intéresser également un public adulte. Par ailleurs, les données bibliographiques de la BnF ne permettent pas d'effectuer d'études fines par catégories d'âge, ces indications n'étant pas présentes dans les notices bibliographiques, à quelques exceptions près (pour les images animées ou les jeux vidéo par exemple). L'objet de ce focus est de présenter le public jeunesse globalement, tel qu'il se dessine à travers les critères de description du dépôt légal, afin de pouvoir comparer les chiffres du secteur aux statistiques de l'ensemble des documents reçus¹.

L'indicateur « jeunesse » a permis de réaliser les extractions de données pour les livres et les périodiques, ainsi que pour les ressources audiovisuelles (son, vidéo, multimédias à l'exclusion du jeu vidéo où il n'est utilisé que pour les titres d'éditeurs spécialisés dans des consoles jeunesse). Pour les documents sonores, le cadre de classement catalographique issu de la Bibliographie nationale française a également été utilisé. Pour les images animées, les titres relevant de la typologie « animation » ont aussi été exploités ; le catalogue permet de distinguer les catégories d'âge visés, quand elles sont spécifiques (par exemple petite enfance). L'indicateur « j » n'est apposé sur les documents cartographiques que depuis 2014. Aussi une extraction complémentaire a été demandée en s'appuyant sur les catégories du langage Rameau (Atlas pour enfants, Ouvrage pour la jeunesse, Jeu géographique). Pour les partitions imprimées reçues par le département de la Musique, l'indicateur « j » n'est pas utilisé, mais le langage Rameau permet également d'isoler la production de publications caractéristiques de l'édition musicale pour la jeunesse (n'ont pas été retenues dans ce tableau les publications scolaires ou pédagogiques, par exemple les œuvres pour les cycles 1, 2 ou 3 des conservatoires, la formation musicale, etc., qui peuvent concerner un public plus âgé également). Les données collectées par le département des Estampes (dont le secteur jeunesse repose surtout sur l'imagerie : albums à colorier, albums d'activités, cartes et posters...) portent sur la fourchette 2015-2018, en croisant les mentions d'éditeur et la nature des documents depuis les statistiques des entrées. Enfin, les sites web collectés par les Archives de l'internet sont aussi le reflet des pratiques culturelles de la jeunesse – s'il n'est pas possible d'effectuer une approche exhaustive de ce corpus, une démarche qualitative permet d'isoler quelques tendances.

¹ Une approche bibliographique plus large du secteur jeunesse pourra s'effectuer par le biais d'une recherche dans l'Univers jeunesse du catalogue général de la BnF.

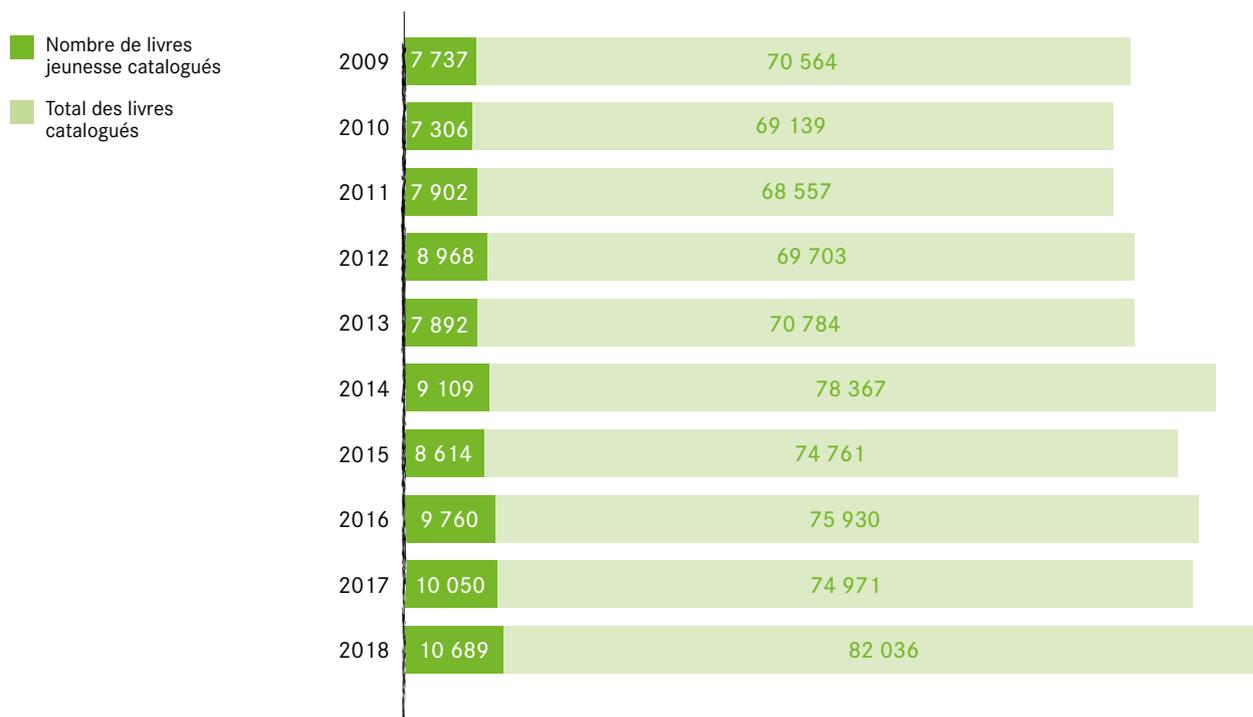
Volumétries : le dépôt légal, témoin des tendances de la production

Les chiffres du dépôt légal confirment le dynamisme du secteur, dans le domaine des livres imprimés en premier lieu.

Livres

Le constat s'impose d'une augmentation nette de la volumétrie des livres jeunesse traités par le dépôt légal sur les dix dernières années (7737 livres traités en 2009, 10 689 en 2018). Ce constat est à relier à l'augmentation globale de la volumétrie du dépôt légal des livres. Néanmoins, une augmentation tendancielle du livre jeunesse est à noter, puisqu'on passe de 11 % à 13 % du total des livres reçus.

La volumétrie du livre jeunesse reçu au dépôt légal



Périodiques

Au 1^{er} janvier 2019, 506 titres de périodiques adressés à la jeunesse (sur un total de 34 240 titres, soit environ 1,5 %) étaient signalés comme « vivants » et donc régulièrement reçus au dépôt légal. Le nombre de nouveaux titres, décrits dans la Bibliographie nationale française est assez stable et représente 3 à 4 % du total des titres reçus. Il est à noter que sur les 101 nouveaux titres catalogués en 2009, 82 sont déclarés en cessation ou ont changé de titre au bout de dix ans. Les publications périodiques du secteur jeunesse sont marquées par un important taux de renouvellement et de mortalité – des titres de référence particulièrement stables se démarquent néanmoins. Les deux plus anciens titres vivants jeunesse entrant encore par dépôt légal datent respectivement de 1944 (il s'agit de *Spirou*, qui prend la suite du *Journal de Spirou*, paraissant depuis 1938) et de 1952 (*Le Journal de Mickey*, dont la première parution date en réalité de 1934, mais dont l'histoire éditoriale durant les années 1940 est à l'origine de plusieurs changements de titre). La moitié des titres jeunesse (48 %) a moins de 5 ans. C'est le cas de 16,7 % de l'ensemble des périodiques (5741 sur 34240). La jeunesse de ces titres s'explique également par une certaine malléabilité du support : si certains titres de références demeurent très stables (de *Spirou* à *Astrapi*) et que des titres plus récents montrent une belle continuité (tel le trimestriel lyonnais *Georges*), nombreux sont les magazines jeunesse à changer rapidement de titre et de ligne éditoriale, en fonction des tendances. *Mon atelier Vaiana* n'aura ainsi eu qu'une courte existence de trois numéros, avant d'adopter un titre plus générique, *Mon atelier Disney*.

La volumétrie des nouveaux titres de périodiques jeunesse

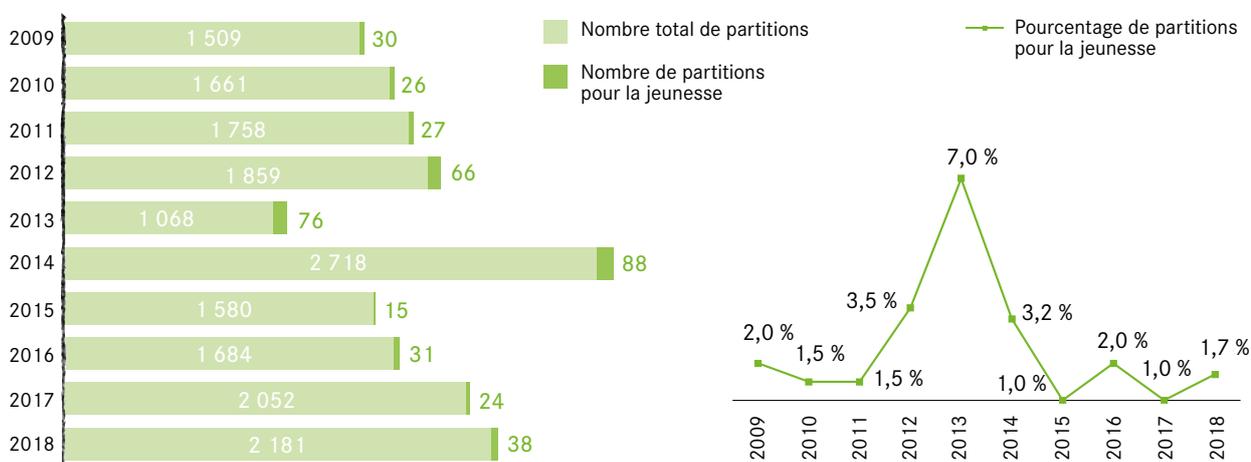
année	Nombre de nouveaux titres	% du total des nouveaux titres
2009	101	3 %
2010	106	3 %
2011	129	3 %
2012	132	5 %
2013	98	3 %
2014	92	3 %
2015	114	4 %
2016	69	3 %
2017	104	3 %
2018	84	3 %

Les quelques titres de périodiques multimédias, comme ceux des éditions Milan (*Mobiclic* et *Toboclic*) ou de Bayard (*Clic d'Apr*), ont tous disparu au cours des cinq dernières années pour être remplacés par des sites web sur abonnement ou des applications pour tablettes, prenant acte du changement des pratiques de consultation.

Musique

Les partitions imprimées représentent en moyenne 2,5 % des dépôts reçus par le département de la Musique sur les dix dernières années, avec des fluctuations qui suivent la tendance des dépôts.

La volumétrie des partitions pour la jeunesse



Vidéogrammes

Les vidéogrammes édités pour le public jeunesse représentent autour de 400 titres par an chaque année depuis dix ans, soit environ 4 % de la volumétrie générale et 8 % de l'édition vidéo commerciale. La baisse soudaine qui s'observe en 2018 est à l'image de la baisse générale du dépôt légal de l'édition de ce support, avec des causes partagées (développement de la consultation de films en dématérialisé).

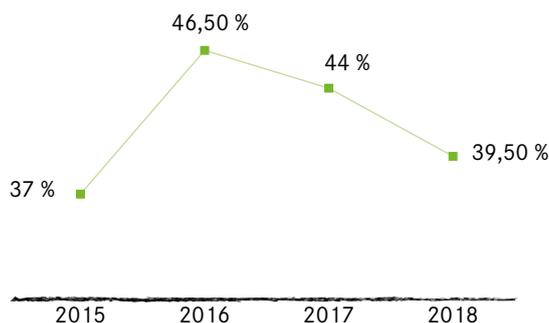
Multimédias

Les jeux vidéo dont la tranche d'âge conseillée débute à 3, 6, 7 ou 12 ans (à noter que seuls les jeux édités sur support physique comportent cette classification) sont au nombre de 115 en 2018, soit près de 60 % des jeux vidéo sur support déposés. Ce pourcentage reste relativement stable malgré la baisse des dépôts et les fluctuations dans les envois des éditeurs, dont certains sont plus orientés tout public que d'autres (Nintendo, Focus Home Interactive par exemple), car il était de 65 % il y a cinq ans.

Estampes

Environ 40 % des déposants d'images fixes publient des documents dédiés à la jeunesse. Cette proportion demeure assez stable sur les quatre dernières années. Sur 245 déposants identifiés, 52 transmettent chaque année leur production et 134 n'ont effectué qu'un seul dépôt parmi ces quatre années

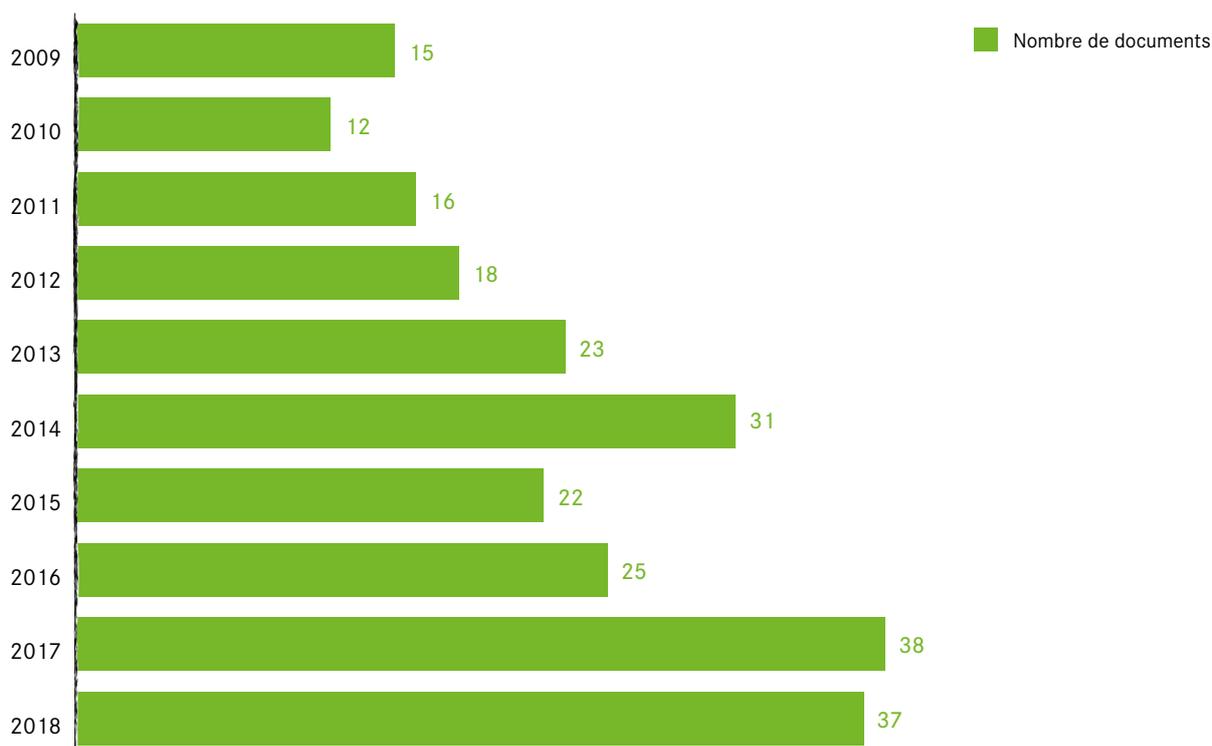
Pourcentage de déposants d'imagerie (estampes et photographie) présentant une offre pour la jeunesse



Cartographie

Une augmentation est également à noter au sein des documents cartographiques. Les documents jeunesse constituent un secteur réduit du dépôt mais en accroissement régulier, particulièrement sensible ces deux dernières années. Leur part dans le total, qui lui a tendance à baisser, a connu une importante augmentation de 0,5 % à 2 % en 10 ans.

La volumétrie des documents cartographiques jeunesse (globes, atlas, cartes...)



Une forte concentration du paysage éditorial jeunesse

Des auteurs prolifiques²

Au cours des deux années 2017-2018, les trois auteures les plus déposées ont écrit plus de 60 livres chacun. Chacune de ces auteures représente une tendance de l'édition jeunesse.

La production d'Élisabeth Barféty se rattache au phénomène de la novélisation : il s'agit d'adaptations, sous forme de roman, d'une trame fictionnelle se déroulant à l'origine dans un autre média (à titre d'exemple, le roman d'Élisabeth Barféty *Les Schtroumpfs et le village perdu : l'album du film*, qui reprend l'intrigue d'un film d'animation, s'inspirant lui-même de la célèbre bande-dessinée). Le succès de cette nouvelle forme éditoriale est confirmé par la présence d'autres auteurs dans cette liste, comme Catherine Kalengula, qui réalise des textes issus de licences Disney par exemple.

La présence de Clémentine Baron dans le top 3 tient quant à elle au lancement récent de la collection *Histoire jeunesse* aux éditions *Quelle histoire*, pour laquelle elle écrit des biographies de personnages célèbres destinées aux enfants – telle celle sur Galilée, parue en 2018, qui atteste de la mode éditoriale des documentaires narratifs (genre dans lequel s'illustre d'autres auteurs du palmarès, tels qu'Émilie Beaumont ou Stéphanie Ledu).

Orianne Lallemand, enfin, qui était déjà présente dans le palmarès 2014-2015, est la créatrice du personnage du Loup, dont les histoires éditées chez Auzou et illustrées par Éléonore Thuillier bénéficient d'un grand succès de librairie. L'importance de la notion de série et de personnage est ainsi réaffirmée : les auteurs de *Petit ours brun* (Marie Aubinais), de la série *Martine* (Gilbert Delahaye) ou de *l'Âne Trotro* (Bénédicte Guettier) figurent également dans cette liste.

Le palmarès 2014-2015 permet d'illustrer une tendance plus surprenante : l'auteur en tête est en effet un auteur auto-édité. Il est à noter que l'autoédition est un phénomène très peu important dans l'édition jeunesse (environ 1 %), au regard de sa place pour l'ensemble des livres reçus (environ 17 %).

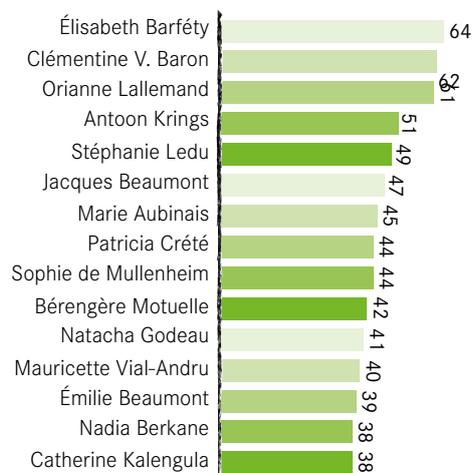
Une comparaison entre les données 2017-2018 et celles de 2009-2010 permet de constater que la volumétrie moyenne par auteur est moindre. Les auteurs de contes Grimm, Perrault et Andersen figurent encore en bonne place dix ans auparavant. Leur disparition des palmarès postérieurs tient tant à l'importante production de certains auteurs qu'à une légère érosion des rééditions de contes : si 33 ouvrages de Perrault ont été reçus en 2009-2010, on en comptabilise 29 en 2014-2015 et seulement 12 en 2017-2018. De même, les frères Grimm passent de 38 ouvrages reçus en 2009-2010 à 24 en 2017-2018.

Il est aussi intéressant de noter que les tendances de la production qui se dessinent ici ne sont pas forcément le reflet des succès de librairie que traduisent les chiffres de l'édition ou la presse professionnelle spécialisée. A titre d'exemple, les célèbres *Max et Lili*, prisés par le lectorat, ne sont guère visibles dans les chiffres du dépôt légal, avec seulement un dépôt en 2009 et une dizaine en 2010.

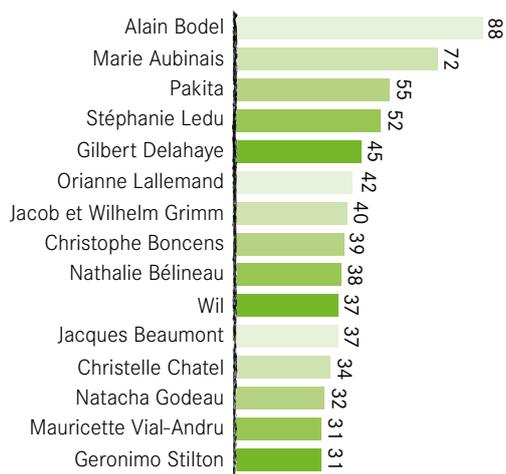
² Ce palmarès prend en compte le premier auteur indiqué dans les notices bibliographiques. Dans les cas d'auteurs multiples, les auteurs suivants n'ont pas été retenus.

Top 15 des auteurs jeunesse de livres reçus au dépôt légal

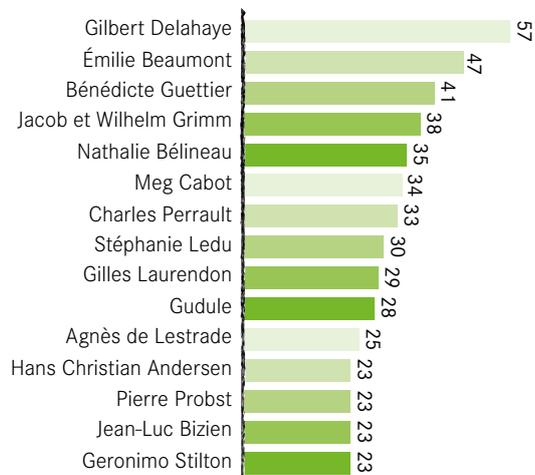
2017-2018



2014-2015



2009-2010



Des éditeurs concentrés

En 2018, les dix principaux éditeurs de livre du secteur jeunesse concentrent 28 % des dépôts. Hachette (8 %), Gallimard (4 %), Bayard (3 %) et Milan (3 %) composent le quatuor de tête – comme c'était le cas en 2009 (où ils représentaient respectivement 6 %, 4 %, 3 % et 5 %).

Les cinq principaux acteurs des périodiques pour la jeunesse concentrent 31 % de l'édition : Bayard (10 %, 51 titres), Milan³ (8,9 %, 45 titres), Fleurus (4,9 %, 25 titres), Dipa Burda (4,2 %, 21 titres) et Panini (3,6 %, 18 titres). Un quart des éditeurs déposent plus d'une publication. L'édition de périodiques jeunesse est largement concentrée en Ile-de-France. Cette région rassemble 54,8 % de l'édition (contre 41% pour l'ensemble des périodiques). Paris se détache puisque la capitale concentre à elle seule 29,4 % de l'édition. Les autres villes franciliennes importantes sont Montrouge (9,9 % du total), Levallois-Perret (7,3 %) et Le Blanc-Mesnil (1,2 %). Dans les trois cas, c'est l'implantation d'acteurs majeurs de l'édition pour la jeunesse qui permet d'expliquer le phénomène : Bayard à Montrouge, Disney et Keesing à Levallois et Paperbox au Blanc Mesnil. Un phénomène similaire s'observe en province. Ainsi, les éditions Milan hissent Toulouse à la 2^e la place parmi les villes éditrices de périodiques jeunesse (9 %). Grâce à Dipa Burda, Strasbourg représente 2,7 % de l'édition tandis que Nice atteint 2,4 % avec Panini.

Les autres secteurs de dépôt légal font également montre d'une forte polarisation. Les principaux éditeurs de documents cartographiques sur les dix dernières années sont Auzou (loin en tête) puis Milan, Hachette, Gallimard ou Piccolia. À noter la présence dans le peloton de tête de Catherine Jourdan qui réalise des cartes d'espace vécu avec les enfants. Pour les documents iconographiques, les éditions Lito, Hemma, Hachette (toutes marques éditoriales dédiées à la jeunesse), et Piccolia font partie des déposants les plus prolifiques. Pour les documents sonores, outre les trois majors de l'industrie du disque (Universal, Sony, Warner) qui participent à tous les genres musicaux, les principaux déposants de disques pour enfants sont Gallimard Jeunesse, Audiolib, Wagram, éditions Eveil & Découvertes, Lire c'est partir...

64 % C'est le pourcentage de livres jeunesse imprimés en dehors de France en 2018. L'édition jeunesse est particulièrement concernée par la délocalisation des activités d'impressions. Cette proportion retombe en effet à 38 % si on examine l'ensemble des livres reçus en 2018. On observe une part croissante des impressions de livres jeunesse en Chine (18 % en 2009, 20 % en 2018) et en Espagne (8 % en 2009, 13 % en 2018)⁴.

Langues et traductions

Une production essentiellement en français

96 % des livres jeunesse reçus en 2018 sont en langue française.

Deux autres langues sont au coude à coude : l'anglais (72 titres reçus) et le breton (79 livres reçus). Cette part importante du breton (136 titres en 2017, 36 en 2016) tient tant au dynamisme de l'édition locale, qui bénéficie d'importantes subventions régionales, qu'au contexte d'enseignement de cette langue locale. Le chiffre de 2018 s'explique ainsi par le dynamisme des éditions Keit vimp bev, de structure associative, qui déposent à elles seules 63 titres en breton – de la fiction romanesque pour l'essentiel, utilisée comme support d'étude dans les écoles Diwan.

98,2 % des périodiques jeunesse sont en langue française.

Les documents multilingues représentent 1 % des publications. Ce sont principalement des périodiques d'apprentissage de langues : *Lis avec Yasmine et Yassin*, *Read with Yasmine and Yassin*, *Go English ! Kids*. Deux langues régionales sont représentées : le breton et le catalan (une publication chacune). L'anglais et le malgache sont les deux langues étrangères représentées (une publication chacune).

26 % C'est le pourcentage de livres jeunesse issus de traductions en 2018. Cette part est assez stable (24 % en 2017, 26 % en 2016, 28 % en 2009) et est un peu plus importante que pour l'ensemble des livres reçus (19 % de traductions en 2017, 21 % en 2016). La part importante de l'anglais reste stable, les 4 % de traductions du japonais s'expliquent sans surprise par l'importance éditoriale du manga.

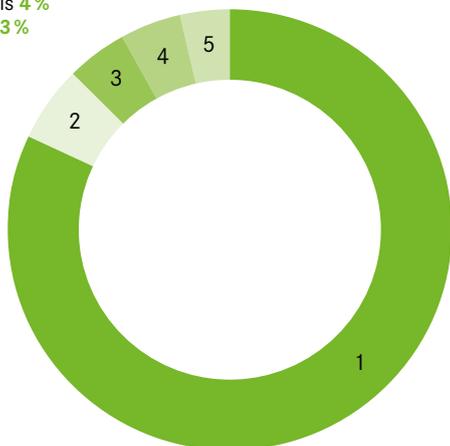
³ Précisons par ailleurs que Milan est une branche de Bayard depuis 2004.

⁴ Pour en savoir plus : « L'Europe des imprimeurs », dans *La Revue des livres pour enfants*, n° 306 (avril 2019), p. 138-145.

Les langues traduites dans le livre jeunesse en 2018 et 2009

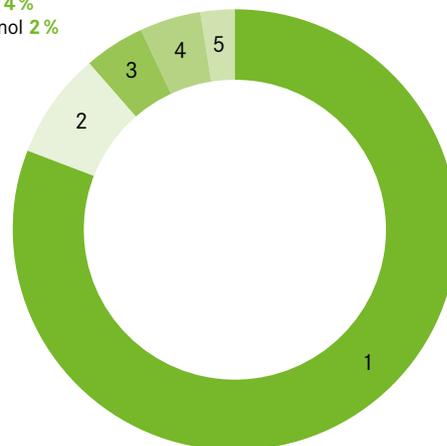
2018

- 1 Anglais 73 %
- 2 Français 5 %
- 3 Allemand 4 %
- 4 Japonais 4 %
- 5 Italien 3 %



2009

- 1 Anglais 72 %
- 2 Allemand 7 %
- 3 Japonais 4 %
- 4 Italien 4 %
- 5 Espagnol 2 %



Répartition typologique et thématique des documents jeunesse

75 %

C'est la part d'ouvrages de fiction au sein du livre jeunesse, tout genre confondu (romans, bande-dessinée...), tandis que 25 % sont des documentaires. Cette répartition est très stable sur les dix dernières années. A contrario, les documentaires représentent 56 % des livres reçus, tout public confondu.

502

nouveaux livres sont des ouvrages de bande-dessinée en 2018 (5 %, un pourcentage stable sur les dix dernières années.) Parmi eux, 69 albums sont de la BD documentaires, comme *Le Moyen-Âge* de Dominique Joly, aux Éditions Belin Jeunesse. Cette tendance semble à la hausse (466 BD recensées en 2017, dont 43 documentaires. En 2009, 416 BD recensées, dont seulement 25 documentaires.)

8 %

des titres de périodiques reçus contiennent de la bande-dessinée

1/4

des publications périodiques pour la jeunesse sont des trimestriels (20% pour l'ensemble général). Suivent de très près les titres à parution irrégulière qui singularisent le secteur (24,9 % du total contre 1 % de l'ensemble). À l'inverse, les annuels ne représentent que 5,1 % des titres jeunesse alors que cette périodicité est la plus fréquente si l'on considère l'ensemble (28,2 %). L'importance de la périodicité trimestrielle peut s'expliquer par la diffusion en kiosque, davantage que par abonnement, de ces publications, dont beaucoup sont des magazines dédiés à des héros de licences – ce qui explique également leur taux de renouvellement, au gré des succès de certains personnages.

80 %

des périodiques jeunesse sont des magazines (documents à caractère généraliste et dont la distribution se fait le plus largement en kiosque).

Les documents cartographiques jeunesse : des documents atypiques par rapport à l'ensemble du dépôt légal des Cartes et plans

Alors que les cartes sont majoritaires dans le tout public (80%), ce sont les atlas qui dominent la production jeunesse. Ils constituent chaque année environ la moitié des dépôts pour ces tranches d'âges. Ouvrages destinés à la découverte de la géographie mondiale, ils se présentent sous un aspect ludique. À noter la récurrence du thème des animaux du monde comme porte d'entrée. Les cartes, elles, peu nombreuses, se présentent le plus souvent sous forme de posters muraux.

Les globes sont surreprésentés par rapport à l'ensemble du DL, les globes jeunesse forment 50 % du total. Les documents privilégient en général l'interaction, l'enrichissement du document par les enfants : atlas à colorier, atlas à gratter, à reconstituer, globes lumineux, à gonfler, voire de véritables jeux géographiques.

Musique imprimée : une production très normée

Les partitions pour la jeunesse reçues par le département de la Musique suivent des typologies très normées.

Il est possible de les répartir selon les catégories suivantes :

- Chansons : c'est une catégorie mixte qui comprend des chansons pour auditoire enfantin et des chansons destinées à être chantées par des enfants. Elle se caractérise par l'importance du texte et la référence à la musique populaire (à la différence de la catégorie Mélodies). Les chansons peuvent être pour voix soliste mais pas exclusivement. Le répertoire des comptines et chansons traditionnelles sert souvent de base mais sont également présentes des chansons actuelles faisant référence à l'univers de l'enfance, doudous, pirates ou princesses.
- Chœurs profanes : on a isolé ici l'ensemble de la musique pour chœurs d'enfants sauf celle qui apparaissait dans les autres catégories. C'est le genre le mieux représenté, la production est importante.
- Contes musicaux : ils sont caractérisés par la présence d'un récitant, d'instrumentistes et parfois de chœurs d'enfants. Opéras pour enfants : ils forment une part constante dans l'échantillon, avec des compositeurs spécialisés dans ce genre comme Isabelle Abouker ou Fabrice Lelong. On trouve également des opéras de compositeurs disparus comme Maurice Ohana (*Le Mariage sous la mer*, éditions Jobert en 2017) ainsi qu'une comédie musicale.
- Le théâtre musical pour enfants se distingue de l'opéra par l'absence de voix solistes et par la présence en scène d'un ou plusieurs instrumentistes (voir la collection *Musemporaines*).

Iconographie : des documents centrés sur l'interactivité

Les albums d'images sans texte, albums d'activités liés aux dessins, découpage ou de gommettes sont pour l'essentiel des documents publiés. La production de kamishibais a su s'imposer et se stabiliser avec des éditeurs spécialisés dans cette production comme MK67 (Michel Kieffer), C Com chat et Kamishibais⁵ éditions. Si l'album à colorier est roi dans ce domaine, il se décline sous différentes formes, en poster XXL, ou en cartes noires à gratter grâce à un petit stylet ou bâtonnet pour laisser paraître le motif. Mais l'éditeur qui réussit à renouveler le coloriage imprimé par le numérique depuis 2015 est la société Encre & numérique, éditions animées qui publie des albums à colorier imprimés, que l'enfant photographie avec une tablette et le transforme ensuite en dessin-animé personnalisé.

Son

Sans surprise, beaucoup de références concernent des comptines et chants de Noël ou le répertoire Disney (*Music from Lady and the tramp, Paddington*) auxquelles il faut ajouter principalement des romans lus (classiques de la littérature : *Le petit prince, L'île au trésor* ; succès récents de l'édition : *Harry Potter, La reine des neiges*), des contes musicaux (*Le soldat Rose, Emilie jolie*), du matériel pédagogique ludique (*L'alphabet des animaux, Les tables de multiplication en chantant*).

Vidéo : une édition à deux visages

L'édition vidéo dans le secteur jeunesse est dominée par la fiction, et en particulier l'animation. Sur le plan économique, elle présente deux visages.

D'un côté, de grands acteurs intégrés assurent des sorties importantes (DVD, Blu-ray Disc, voire éditions de luxe) à des films ayant bénéficié d'une forte affluence en salles (par exemple *Coco*, produit et édité par Walt Disney, en 2018). Le secteur jeunesse est également très favorable aux rééditions, souvent sous la forme de packs associant plusieurs titres (par exemple un coffret « Six films incontournables pour les enfants », contenant un calendrier de l'Avent et paru fin 2012) ou bien dans le cas de séries initialement produites pour la TV, de collections entières. Certains titres de fond de catalogue ont une vie particulièrement longue, telle la série d'animation *Tintin* [produite en 1991-1992] dont Citel a donné depuis 2009 plus de 20 éditions compilant tout ou partie des épisodes.

⁵ Véritable « théâtres de papier », les kamishibais sont composés de planches cartonnées qui permettent de raconter une histoire en les faisant défiler.

De l'autre côté, des éditeurs vidéo plus ou moins spécialisés ont accompagné l'essor remarquable, depuis au moins une dizaine d'années, de nouveaux secteurs du cinéma d'animation. De manière régulière, sortent en salles des longs-métrages produit dans un cadre indépendant, qu'éditent ensuite en DVD des éditeurs comme Arte ou Folimage. Des films de patrimoine trouvent une seconde vie auprès du jeune public, notamment au catalogue d'éditeurs comme les Films du paradoxe ou ESC Éditions. Enfin, l'anime japonais se porte bien en DVD, représenté notamment par Kazé, déposant de plus de 900 titres au dépôt légal en dix ans.

Les documents multisupports : une riche production jeunesse

Le département de l'Audiovisuel reçoit des documents multisupports, typologie qui se prête bien au public jeunesse. Parmi ces documents, on trouve des livres accompagnés de supports audiovisuels, tels que des livres-CD (nombreuses comptines pour les plus petits, des contes pour enfants pour les plus grands), ou des bandes dessinées accompagnées de DVD. L'apprentissage musical est bien représenté (avec par exemple *1, 2, 3 rythmez !*). L'aspect pédagogique est aussi illustré par des dépôts de jeux d'apprentissages comportant des supports audiovisuels, tels que *La boîte à émotions de Zatou*. Le caractère multisupports concerne aussi les périodiques jeunesse, qui permettent par exemple de se sensibiliser à l'apprentissage des langues, comme *I love English mini* de Bayard.

Les documents électroniques pour la jeunesse

Les jeux vidéo sont majoritaires, bien que l'on trouve aussi beaucoup de titres parascolaires d'aide à la révision, plus ou moins ludiques, ainsi que des jeux sérieux destinés à sensibiliser aux dangers d'Internet (*Tralalère*) ou à faire découvrir des métiers méconnus. Les livres enrichis, où le recours à l'interactivité permet d'animer le récit, tout en constituant un marché de niche, figurent aussi parmi les productions déposées.

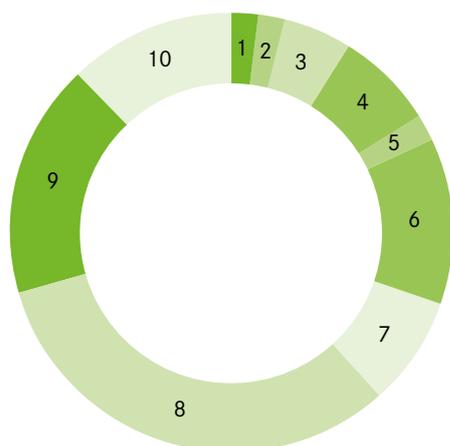
Il faut aussi évoquer la tendance du jeu-jouet lancée par Activision en 2011 avec la gamme *Skylanders*, suivie par la concurrence, Disney interactive avec Disney infinity et Nintendo avec les amiibo. Ubisoft a été le dernier à se lancer sur le marché en 2018 avec la gamme Starlink alors même que le concept semblait en perte de vitesse.

Les livres documentaires : des tendances thématiques qui s'affirment. 32 % des documentaires recensés concernent les arts, jeux et sports. En 2^e position vient la littérature, puis les sciences pures et l'histoire-géographie sur un pied d'égalité. En 2009, les arts, jeux et sports ne représentait que 21 % des documentaires, tandis que les sciences dures étaient sur la 1^{re} marche du podium avec 24 %.

Répartition thématique des livres documentaires pour la jeunesse en 2009 et 2018

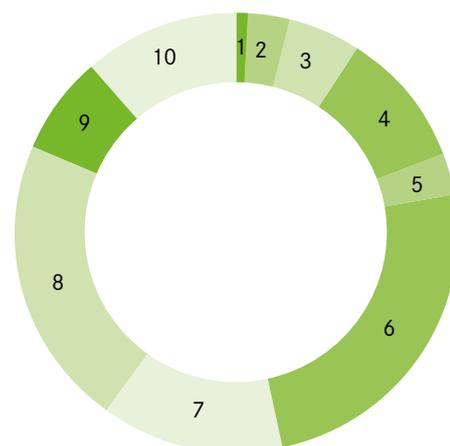
2018

- 1 Généralités 2 %
- 2 Philosophie et psychologie 2 %
- 3 Religion et théologie 5 %
- 4 Sciences économiques, politiques, juridiques et sociales 7 %
- 5 Langue et linguistique 2 %
- 6 Sciences pures 12 %
- 7 Sciences appliquées 8 %
- 8 Arts, jeux, sports 32 %
- 9 Littérature et technique d'écriture 17 %
- 10 Histoire et géographie 12 %



2009

- 1 Généralités 1 %
- 2 Philosophie et psychologie 3 %
- 3 Religion et théologie 5 %
- 4 Sciences économiques, politiques, juridiques et sociales 10 %
- 5 Langue et linguistique 3 %
- 6 Sciences pures 24 %
- 7 Sciences appliquées 13 %
- 8 Arts, jeux, sports 21 %
- 9 Littérature et technique d'écriture 7 %
- 10 Histoire et géographie 11 %



Plus de 50 % des titres vivants de périodiques se classent parmi les généralités (presse et magazines généralistes pour les enfants). 25 % de ces publications appartiennent à la classe arts, sports et loisirs.

Archives de l'internet : une mémoire du web pour la jeunesse

Les Archives de l'internet permettent d'explorer le web à destination de la jeunesse. S'il n'est pas possible d'effectuer d'analyse quantitative de ces sites, une exploration des sites issus de sélections effectuées par des bibliothécaires et des correspondants de la BnF permet de dégager des typologies, en fonction du public jeunesse concerné.

- Jeune lecteur, jeune apprenant : cette catégorie est le public cible de blogs – qu'ils soient amateurs ou professionnels (comme le blog d'Okapi <https://blog.okapi.fr>, collecté depuis 2012 par les Archives de l'internet), dont la démarche va de la « simple » rédaction de fiches de lecture à des contenus plus originaux, mais également de sites d'éditeurs dont une partie est consacrée à la jeunesse ou de sites éducatifs, qui se distinguent souvent dans leur langage par le recours au tutoiement, l'utilisation de bot ou avatar jeunesse (tels le site <http://fr.hellokids.com> collecté depuis 2015, qui propose des activités manuelles ou des conseils de lectures)
- Jeune spectateur : le public de jeunes spectateurs trouve sur internet des sites consacrés aux films pour enfants (tels que <http://www.commeaucinema.com/junior> , collecté depuis 2004), ainsi que des sites d'éducation à l'image, tels le site <http://enfants-de-cinema.com> (collecté depuis 2012)
- Jeune citoyen : dans une acception large du public jeunesse, il est pertinent de s'interroger sur les sites destinés aux jeunes citoyens. Les Archives de l'internet collectent ainsi des sites dont l'objectif est d'informer les adolescents sur les comportements à risque et les discriminations (citons le site <https://enavanttoutes.fr/>, sur les rapports entre hommes et femmes, collecté depuis 2013). Nombreux sont également les sites qui ont pour objectif de faciliter l'insertion professionnelle, ou qui informent les jeunes sur le bénévolat et l'engagement associatif.

Cross-média

La production à destination de la jeunesse est particulièrement marquée par le phénomène de cross-média : un même personnage ou univers se décline d'un média à l'autre. Le succès des fictions destinées à la jeunesse engendre une diversification des supports où l'on peut retrouver ses héros : adaptations cinéma ou en séries télévisées, jeux vidéo et produits dérivés en tout genre. Le dépôt légal témoigne de cette tendance, du livre imprimé à l'audiovisuel, en passant par les Archives de l'Internet. Les exemples qui suivent ne sont qu'une illustration des analyses qualitatives que permettent les données du dépôt légal : les jeux de données mis à disposition dans le réservoir de l'Observatoire 2018 permettent de prolonger cette exploration.

L'Âne Trotro, publication à destination des tout-petits, fait ainsi l'objet d'un succès qui ne se dément pas : 86 livres reçus au dépôt légal lui sont dédiés sur les dix dernières années, ainsi qu'une quinzaine de films et un document multimédia. Quelques sites font référence à Trotro : page spécifique de l'éditeur Gallimard bien sûr, site du spectacle mais aussi une chaîne Youtube dédiée qui permet de visionner des épisodes du dessin animé, ou encore sites de conseils aux parents.

Le succès des *Pyjamasques* se lit également dans les dépôts de livres : 28 livres, en augmentation sur les trois dernières années. Les *Pyjamasques* ont également leur magazine, dont le premier numéro est paru à l'automne 2017. Pour les enfants un peu plus grands, une dizaine de sites web fait référence à *Pyjamasques*. Une chaîne Youtube permet de suivre la série animée des 3 petits super-héros, à laquelle s'ajoute la chaîne de France TV *Zouzous*. Outre les pages spéciales de l'éditeur Gallimard et de Disney (producteur de la série), on remarque une plus grande diversité des produits dérivés, essentiellement jouets et puzzles.

Le rôle marchand des sites internet est également flagrant avec *Harry Potter* (une quinzaine de sites) : outre les pages de l'éditeur, du studio Warner Bros qui a produit les films et de Micromania qui a distribué les jeux vidéo, cette célèbre fiction a engendré une multitude de sites consacrés aux objets dérivés : des costumes aux baguettes magiques en passant par les jouets et la papeterie aux couleurs de Poudlard. Mais le plus intéressant reste la création de contenus gratuits dans des sites spécifiques créés par des fans pour les fans. Héritiers en ligne des fanzines papier, ces sites permettent de découvrir les dernières informations sur le monde magique de J.K. Rowling, discuter et analyser les livres, films, jeux vidéo consacrés au héros à lunettes.

Le dépôt légal témoigne également de l'émergence de tendances et du succès commercial de certains personnages et licences. Les occurrences de la « Reine des neiges » explosent à partir de 2014 dans les documents jeunesse reçus par le département de l'Audiovisuel. Le succès du film d'animation sorti en 2013 se lit également dans les sorties de livres : 2 titres en 2012 et en 2013, consacrés au conte d'Andersen, puis 14 en 2014 et 29 en 2016.



- Les jeux de données extraits du catalogue général de la BnF et ayant permis de réaliser ce focus sont disponibles dans les réservoirs de données de l'Observatoire 2018
- L'Univers jeunesse du catalogue général de la BnF
- Pour aller plus loin : le site du Centre national de la littérature pour la jeunesse





LES LIVRES IMPRIMÉS

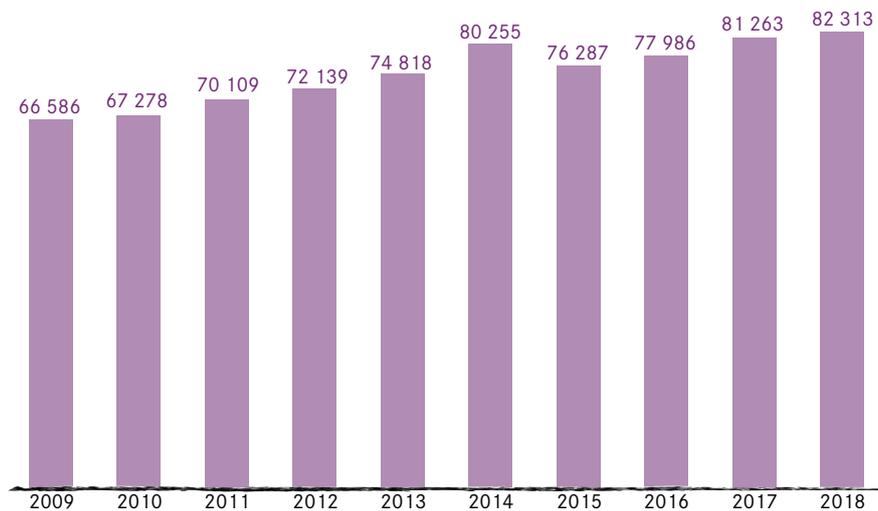
LE DÉPÔT LÉGAL DES IMPRIMÉS

est institué en 1537 par François Ier. Les livres imprimés sont décrits depuis 1811 dans la Bibliographie nationale française. Le dépôt légal s'applique à toute nouvelle publication dès lors qu'elle est diffusée en nombre et en dehors du cercle de famille. La dénomination de « livres imprimés » recouvre aujourd'hui une grande diversité de documents, de circuits de production et de modes de diffusion. La Bibliothèque nationale de France témoigne ainsi des grandes tendances de l'édition et en particulier de l'augmentation toujours croissante de la production éditoriale en France. La Bibliographie nationale française demeure quant à elle une porte d'entrée sur les publics, les langues de publication et de traduction ou encore les secteurs thématiques de ces « livres imprimés » reçus au titre dépôt légal.

Toujours plus de livres, toujours plus d'éditeurs

En 2018, 82 313 publications ont été enregistrées par la BnF, soit 1,3 % de plus que l'année précédente.

Le dépôt légal des livres sur 10 ans, données



Le nombre de déposants actifs continue lui aussi de croître : 8 724 éditeurs (soit 26 % de plus qu'en 2017) ont effectué au moins un dépôt en 2018. La part de l'édition professionnelle s'y maintient (avec 79 % des dépôts et environ 42 % des déposants) tandis qu'augmentent celle des auteurs autoédités (5,8 % des dépôts, 29 % des déposants)⁶ et des éditeurs étrangers (3,8 % des dépôts et 5 % des déposants), et que diminuent celle des associations, des collectivités et des organismes de recherche.

Les nouveaux déposants, autrement dit ceux qui déposent pour la première fois au cours de l'année, sont de nouveau plus nombreux que l'année précédente, avec 2 967 primo-dépôts recensés. Ils représentent toujours plus du tiers des déposants actifs et sont constitués à plus de 45 % par les auteurs autoédités.

L'autoédition se maintient à une volumétrie proportionnellement stable : en comptabilisant à la fois les auteurs autoédités et les ouvrages publiés à compte d'auteur ou par des prestataires de tirage à la demande, on estime que ce secteur représente environ 17 % des titres, soit environ la même proportion qu'en 2016 et 2017.

⁶ On comptabilise ici les auteurs qui s'autoéditent et disposent de leur propre abrégé ISBN, obtenu auprès de l'AFNIL (Agence Francophone pour la Numérotation Internationale du Livre), ou utilisent un abrégé ISBN collectif, utilisé pour des publications isolées, sans création de marque éditoriale. Les auteurs qui font appel à des prestataires d'autoédition ou à des éditeurs à compte d'auteur sont donc exclus de cette catégorie, à l'exception des plateformes qui n'attribuent pas elles-mêmes les numéros ISBN.

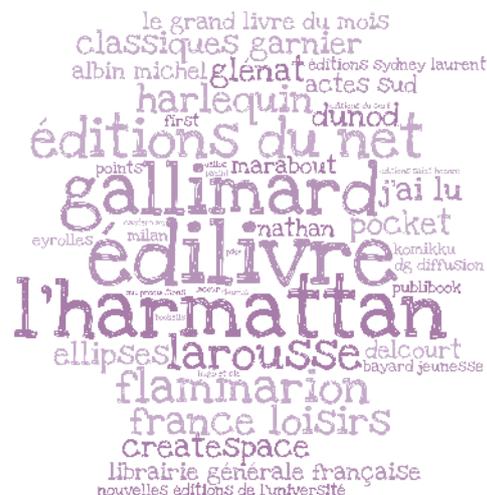
Un palmarès représentatif de la diversité des déposants

Les cinq éditeurs qui arrivent en tête du classement du nombre de dépôts effectués en 2018 (avec plus de 1 000 publications chacun) sont les mêmes qu'en 2017, et dans le même ordre : Edilivre, L'Harmattan, Hachette, Gallimard, et Books on Demand.

L'augmentation de la volumétrie de l'édition à compte d'auteur côtoie la légère baisse des dépôts des clubs de livres. On note l'arrivée en 2018 dans le top 10 des éditions Harlequin, en 9e position avec leurs romans sentimentaux.

On trouve ensuite toujours une grande diversité de maisons d'édition et de publications : grands éditeurs généralistes, éditeurs universitaires, scolaires, parascolaires ou techniques, collections au format de poche, bandes dessinées et mangas, livres pratiques, édition pour la jeunesse, édition religieuse, édition juridique, autoédition ou édition proche du compte d'auteur.

Sur l'ensemble des déposants actifs, on retrouve les disparités déjà constatées entre les grands groupes et les petites structures. Comme les années précédentes, presque la moitié des éditeurs n'a déposé qu'un seul livre dans l'année ; leurs dépôts ne représentent que 5% environ du total des dépôts. À l'inverse, la moitié des dépôts est réalisée par seulement 146 éditeurs.



Géographie du dépôt légal

La centralisation de l'édition de livres reste marquée : 1 éditeur sur 3 est situé en île-de-France (siège social) et 1 éditeur sur 5 est établi à Paris. Ces éditeurs produisent, en nombre de titres, près de 2 livres sur 3. La région Auvergne-Rhône-Alpes demeure la plus active, avec plus de 5% des dépôts, suivie de près par l'Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur, puis par la Nouvelle-Aquitaine, avec un peu moins de 4% des dépôts. En dehors de l'Île-de-France, ce sont dans les départements Bouches-du-Rhône, Haute-Garonne et Rhône que se trouvent les éditeurs les plus productifs.

LE TIRAGE MÉDIAN, UNE DONNÉE À INTERPRÉTER AVEC DISCERNEMENT

Depuis 2014, la BnF établit un tirage médian des livres autour de 1 200 exemplaires. La valeur de cette donnée est à relativiser puisqu'elle ne prend pas en compte les réimpressions et retirages (non collectés par la BnF), qu'elle inclue les ouvrages imprimés à la demande et qu'elle semble pour les éditeurs de plus en plus complexe à établir au moment de leur déclaration de dépôt légal. Une évolution prochaine des formulaires de dépôt légal permettra que ce champ reste vide dans les cas où la donnée n'est pas connue du déposant ou dans les cas de tirage à la demande. Les indicateurs de tirage médian pourront ainsi être détaillés.

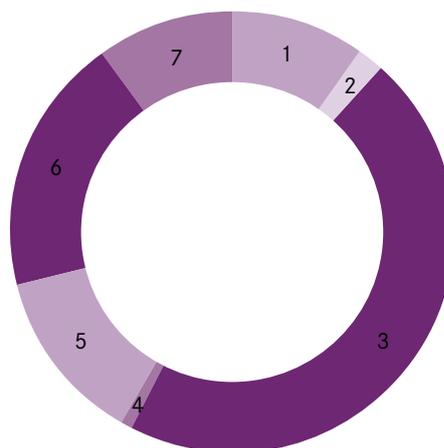
Répartition typologique et thématique : l'empire du roman

L'année 2018 est marquée par un nombre record de notices bibliographiques de livres publiées dans la Bibliographie nationale française : 82036, contre 74971 en 2017 et 75 930 en 2016. Cette hausse est directement liée à l'augmentation de la volumétrie des entrées déjà évoquée.

La répartition par genre et par sujet demeure stable. La fiction représente 42 % des livres traités, et les documentaires 56 %. La moitié de ces ouvrages de fiction (17761) relèvent du roman ou de la fiction romanesque, ce qui représente près de 22 % des livres catalogués, une part en hausse continue (17 % en 2010). La répartition thématique plus fine laisse voir une grande stabilité sur les trois dernières années. Le genre biographique a le vent en poupe : 6386 ouvrages traités, soit près de 8 % du total (+1 % par rapport aux deux années précédentes).

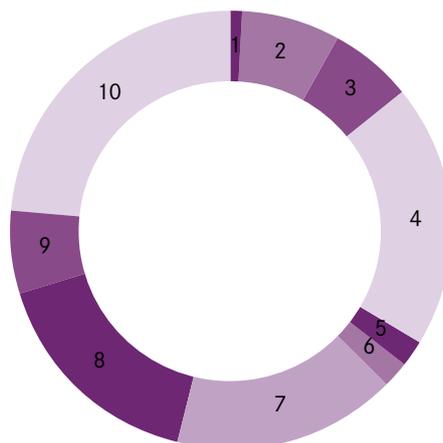
Répartition de la fiction en 2018

- 1 Poésie 11 %
- 2 Théâtre 2 %
- 3 Roman et fiction romanesque 51 %
- 4 Essais littéraires et écrits divers 1 %
- 5 Bandes dessinées 14 %
- 6 Littérature pour la jeunesse 21 %
- 7 Autre 11 %



Répartition des documentaires en 2018

- 1 Généralités **1 %**
- 2 Philosophie et psychologie **7 %**
- 3 Religion et théologie **6 %**
- 4 Sciences économiques, politiques, juridiques et sociales **19 %**
- 5 Langue et linguistique **2 %**
- 6 Sciences pures **2 %**
- 7 Sciences appliquées **16 %**
- 8 Arts, jeux, sports **16 %**
- 9 Littérature et technique d'écriture **6 %**
- 10 Histoire et géographie **23 %**



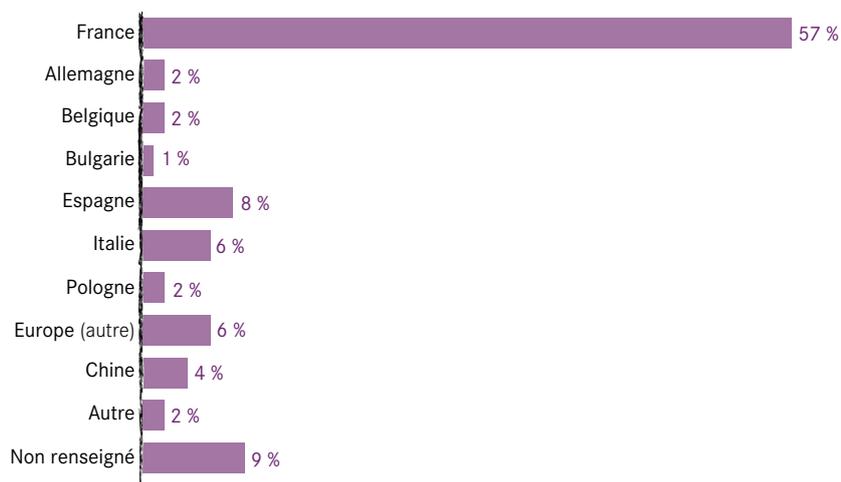
Langues traduites : la diversité du panorama

Les ouvrages issus de traduction représentent 21 % du total, un taux en légère hausse par rapport à 2017, mais comparable à celui de 2016. Comme les années précédentes, plus de la moitié (53 %) des livres traduits le sont de l'anglais. Si le japonais demeure la deuxième langue la plus traduite parmi les livres traités, il est à noter que cette part s'érode très légèrement (10 %, environ 12 % les années précédentes). En revanche, la part des traductions des langues ne relevant pas du quatuor de tête est en augmentation. Plus de cent langues d'origine sont répertoriées en 2018, dont la moitié sont représentées dans moins de quatre livres catalogués.

Les activités d'impression au prisme du dépôt légal : une délocalisation croissante

Les données bibliographiques sur les imprimeurs révèlent une délocalisation croissante des activités d'impression. En 2010, 69 % des imprimeurs répertoriés étaient localisés en France. En 2016, ils ne sont plus que 62 %, et 57 % en 2018. Si le fait que cette donnée est de moins en moins renseignée par les éditeurs et dans les notices bibliographiques (9 % d'imprimeurs non renseignés en 2018, contre 6 % les deux années précédentes) vient tempérer un peu ce constat, il est néanmoins net que cette délocalisation se fait avant tout dans le cadre européen. 21 % des imprimeurs étaient situés dans un pays européen autre que la France en 2010 – en 2018, les impressions européennes représentent 27 % du total, soit 6 points de plus. Les impressions en Espagne et en Italie représentent respectivement 8 et 6 % du total des livres traités.

Répartition des imprimeurs en 2018



- La Bibliographie nationale française Livres
- Le rapport annuel du SNE (Syndicat national de l'édition) qui analyse chaque année les données relatives aux langues d'origine et de traduction des livres collectés par la BnF au titre du dépôt légal.

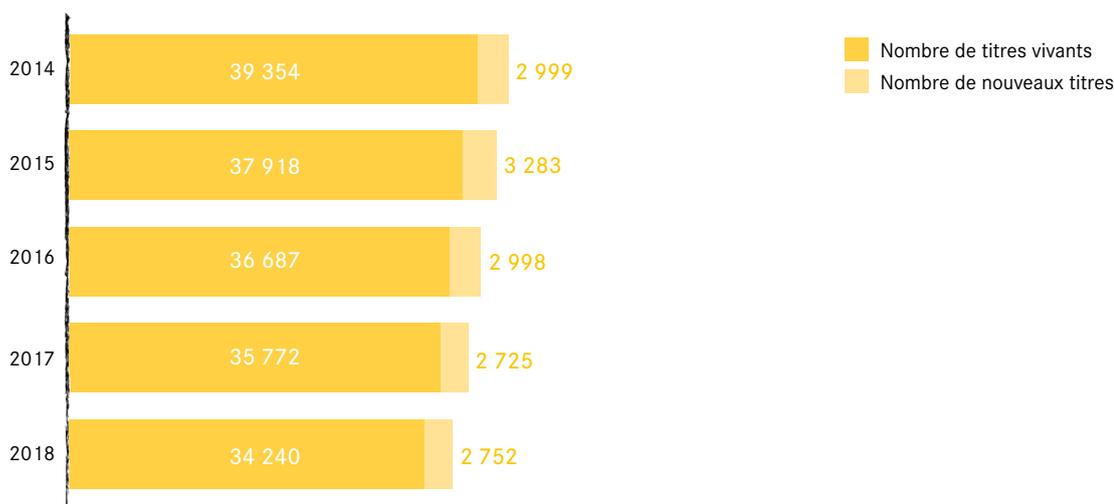
LES PÉRIODIQUES IMPRIMÉS

DEPUIS 1537, AU TITRE DU DÉPÔT LÉGAL DES IMPRIMÉS

la BnF reçoit des périodiques, c'est-à-dire des publications dotées d'un titre unique, paraissant en plusieurs livraisons échelonnées dans le temps (le plus souvent à échéance régulière), numérotées ou non, et dont la durée de vie n'est pas fixée a priori. Les chiffres de l'Observatoire portent sur les titres couramment reçus et sur les nouveaux titres. Ceux-ci font l'objet d'un signalement distinct de celui des livres imprimés depuis 1946, dans la bibliographie nationale française – Publications en série⁷.

En 2018, 219 766 fascicules de périodiques imprimés sont entrés à la BnF par dépôt légal. Les 34 240 titres vivants dénombrés émanent d'éditeurs variés : administrations, associations, entreprises, paroisses, etc. La majorité d'entre eux ne sont pas des professionnels de l'édition et déposent une seule publication. 2 752 nouveaux titres de périodiques sont entrés dans les collections en 2018, cette tendance reste stable par rapport à l'année précédente. Plus de la moitié de ces publications s'apparente au genre du bulletin⁸ (55 %), tandis que la part des magazines (22 %) et des revues (4 %) tend à s'amenuiser.

Volumétrie des titres vivants et des nouveaux titres de périodiques



Une répartition géographique, linguistique et thématique stable

En 2018, les titres français représentent une part équivalente à celle observée en 2017 soit 98 %. Les publications britanniques constituent le premier contingent de titres étrangers avec 116 titres (3 % de l'ensemble). Aucun autre pays ne dépasse la centaine de titres déposés. 96 % des publications sont francophones. Toutefois, ce sont plus de quarante langues qui sont en présence dans les périodiques reçus.

⁷ Ce signalement porte tant sur les nouveautés que sur les titres qui évoluent de manière significative et font donc l'objet d'une nouvelle notice bibliographique. Le détail chiffré de ces « nouveaux titres » et de ces « changements de titres » est disponible dans le réservoir de données.

⁸ Le terme de « bulletin » désigne des publications périodiques fournissant des informations spécialisées, à l'intention d'un public déterminé, souvent relatives à un groupement ou à une administration ; l'objet des bulletins est soit l'information interne et la fonction sociale de liaison d'un groupe (bulletins internes d'anciens combattants, d'associations, d'entreprises, de mutuelles...), soit l'information courante d'un public spécialisé, soit la défense et la promotion de droits et la revendication collective (syndicats, partis politiques, associations sociales, associations de défense d'intérêts locaux).

Après le français, l'anglais est la langue la plus fréquemment employée (2 % des publications) suivi de l'espagnol, de l'allemand et de l'italien (0,2 % chacune). Trois langues sont apparues avec chacune une publication : le letton, le lituanien et le tibétain. À l'inverse, le norvégien, encore présent avec une publication en 2017, n'est désormais plus représenté.

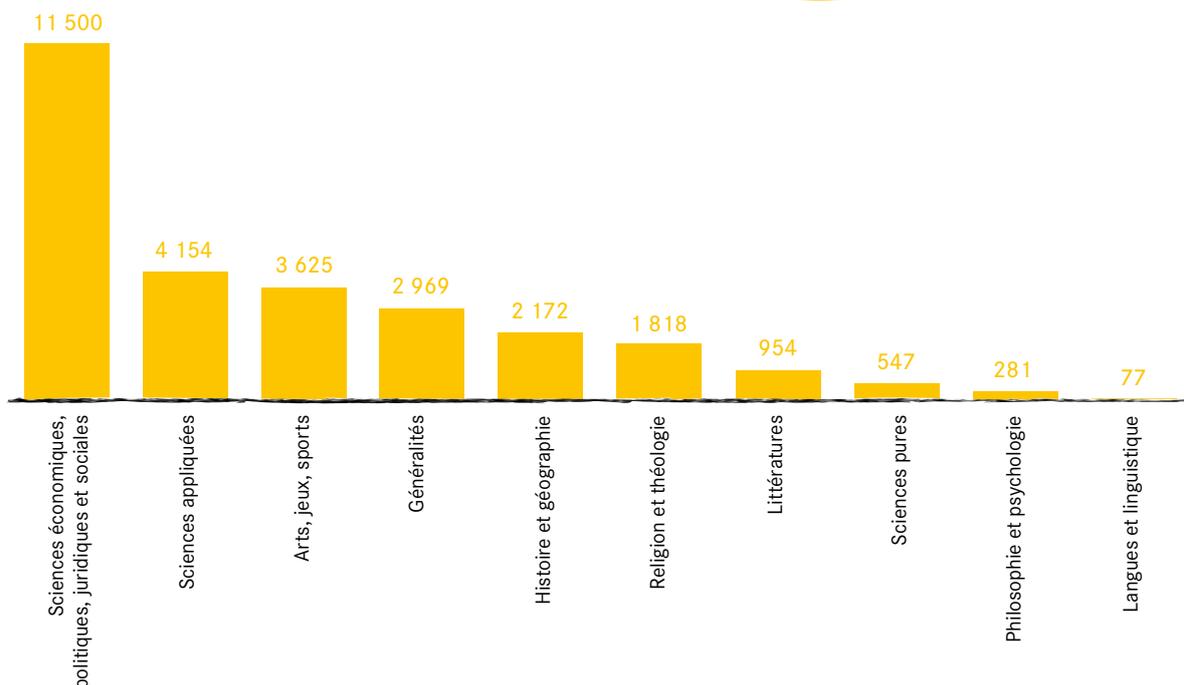
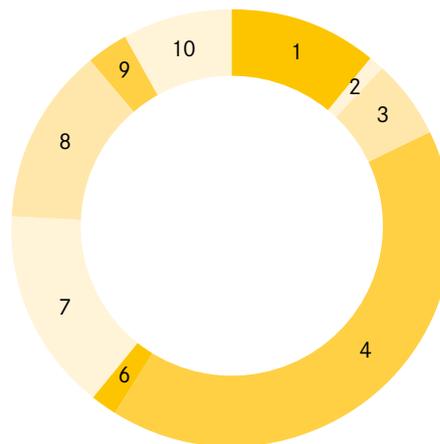
Les sciences économiques, juridiques, politiques et sociales sont le domaine le plus représenté avec 41 % des publications. Suivent loin derrière, les sciences appliquées (15 %) et les arts, jeux et sports (13 %). Enfin, les publications relatives à la linguistique et à la philosophie ferment la marche.

Trois thèmes avoisinent les 6 % des publications avec des évolutions différenciées. L'administration territoriale figure en tête mais connaît une nette baisse par rapport à l'année 2017, à relier avec la fin du dépôt légal des recueils d'actes administratifs. Ainsi, les nouveaux titres émanant de l'administration territoriale décroissent et passent de 12 % à 10 % des nouveaux titres – il faut sans doute aussi y lire le tassement des effets de la réforme territoriale, à l'origine de nombreuses fusions de titres et de nouvelles descriptions bibliographiques. Les publications des églises chrétiennes restent stables et figurent en 2^e place. Quant aux publications concernant les problèmes et services sociaux, elles confirment leur dynamisme avec une hausse d'un point. Cette thématique est d'ailleurs passée de 5 % du total des nouveaux titres reçus à 9 % en deux ans : il s'agit ainsi de la variation la plus nettement marquée.

Outres ces trois thèmes, quatre autres domaines font également, comme l'an passé, l'objet de plus de 1 000 publications : médecine et santé (5 %), économie du travail, syndicats (4 %), agriculture et élevage (4 %), histoire de France et histoire locale (4 %). Les sports et activités de plein air se situent désormais en deçà de cette barre avec 970 publications. Le nombre de nouveaux titres catalogués dans cette catégorie s'effrite en effet lentement, tandis que le domaine des jeux et divertissements d'intérieur poursuit sa progression.

Répartition par domaine des titres vivants

- 1 Généralités **11 %**
- 2 Philosophie et psychologie **1 %**
- 3 Religion et théologie **6 %**
- 4 Sciences économiques, juridiques et sociales **41 %**
- 5 Langue et linguistique **0 %**
- 6 Sciences pures **2 %**
- 7 Sciences appliquées **15 %**
- 8 Arts, jeux, sports **13 %**
- 9 Littérature et technique d'écriture **3 %**
- 10 Histoire et géographie **8 %**



L'essor de la presse associative

Les données du dépôt légal permettent d'observer une part croissante des publications éditées par des structures associatives. ces publications représentaient 20 % du total des nouveaux titres reçus en 2016 : deux ans plus tard, c'est un quart de ces nouveaux titres qui émanent du monde associatif. Les problèmes et services sociaux, illustrés par des titres comme *Solitaires* ou *La Pige* occupent une large part des thématiques abordées. suivent ensuite l'histoire de France – et notamment l'histoire locale, comme pour les titres *Les Annales du Grand Terrier* ou *Mémoire bélâbraise*, puis les sports et activités de plein air. Citons également les journaux scolaires, dont certains émanent de structures associatives comme l'association pour le développement du journal des lycées.

la prépondérance des publications annuelles

Les titres annuels représentent 28,2 % de l'ensemble des titres reçus contre 27 % un an auparavant. Ils sont suivis par les trimestriels (20 %) et les semestriels (15,9 %). Cette augmentation s'observe également dans les nouveaux titres : 26 % en 2018, contre 23 % en 2016. Cette tendance s'explique notamment par le nombre croissant de rapports d'activité reçus par la BnF près de 40 % de ces rapports se classent dans la catégorie problèmes et services sociaux, ce qui rejoint le constat de vitalité de la production associative.

A contrario, les périodicités courtes sont en diminution parmi les nouveaux titres de périodiques : 152 nouveaux mensuels catalogués en 2018 (soit 5 % du total), contre 231 en 2016 (8 %). Les hebdomadaires stagnent, et présentent souvent des durées de vie courtes : l'année 2018 a ainsi vu la naissance et la mort de titres hebdomadaires, comme *Ebdo* ou *Vraiment*. Les nouveaux titres de journaux se font rares, puisqu'ils représentaient 3 % du total en 2016, et moins d'1 % en 2018.



- La bibliographie nationale française publications en série
- Le réservoir de données de l'observatoire du dépôt légal qui permet par exemple, de connaître la répartition des périodiques vivants depuis leur première année de parution. La BnF collecte ainsi 1 titre depuis le XVII^e siècle, 3 titres depuis le XVIII^e siècle, 343 titres depuis le XIX^e siècle, etc.



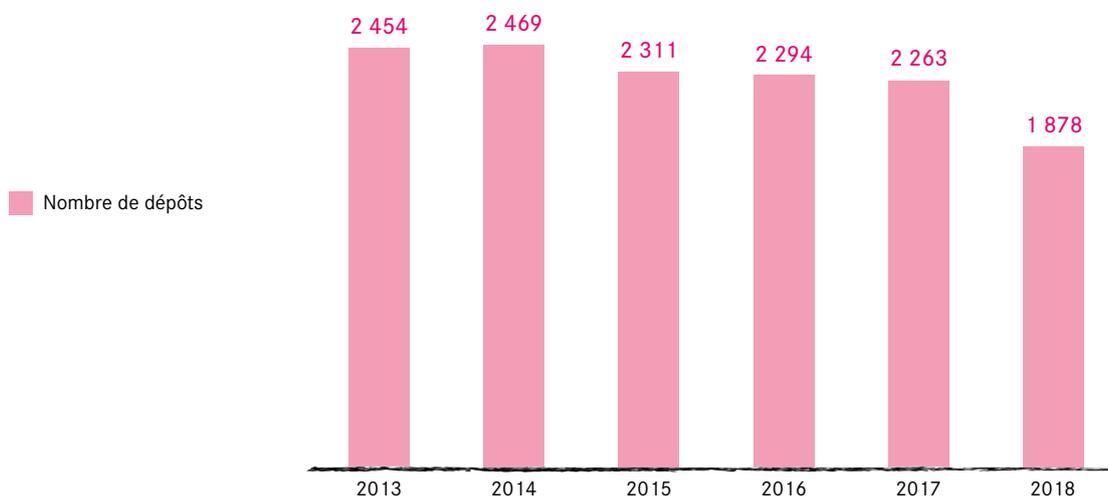
LES DOCUMENTS CARTOGRAPHIQUES

LE DÉPÔT LÉGAL DES DOCUMENTS CARTOGRAPHIQUES

a été institué au XVII^e siècle et fait l'objet d'une section spécifique dans la Bibliographie nationale française depuis 1825. Il concerne tout document dont la carte est l'élément principal : atlas, globes, plans, cartes ou guides topographiques. Les usages croissants du numérique pour la navigation quotidienne n'ont pas entraîné d'effondrement de la production physique de cartes. Elle se maintient en dépit d'une érosion sur les dix dernières années qui dessine une complémentarité plus qu'une concurrence frontale des deux médias.

Un paysage éditorial aux contours stables

Nombre de dépôts de documents cartographiques depuis 2013



Avec 1878 dépôts enregistrés, l'année 2018 confirme cette tendance à la baisse qui s'explique par la diminution du nombre d'entrées des deux premiers déposants, la Fédération Française de randonnée pédestre (FFCO, moins 15 %) et l'Institut géographique national (IGN, moins 30 %).

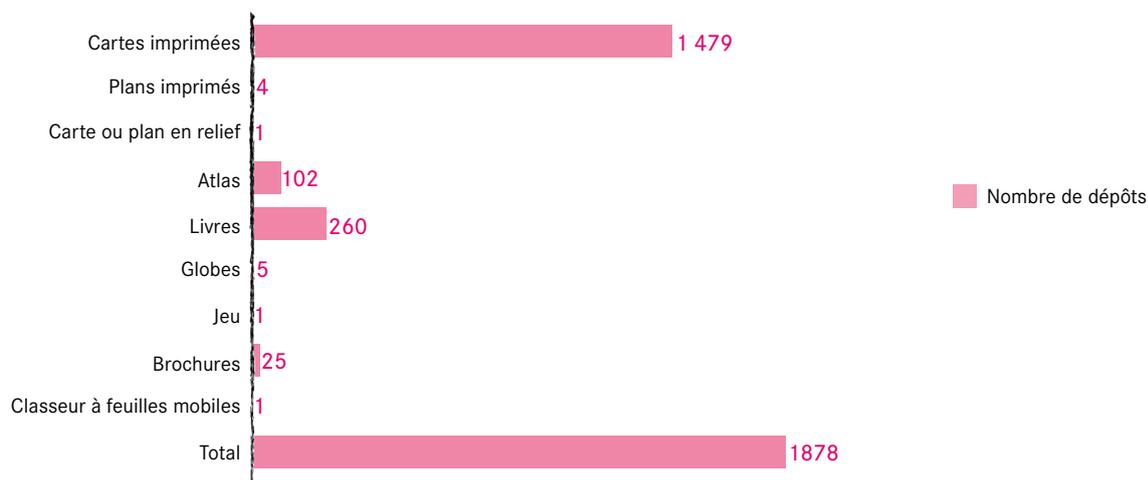
La production demeure très concentrée entre 4 éditeurs, la FFCO, l'IGN, le Service Hydrographique et océanographique de la Marine (SHOM) et Michelin, qui représentent à eux seuls plus de 60 % des dépôts, si bien que toute oscillation de leur production se répercute significativement dans le total national.

À la suite de ce groupe de tête, le paysage est très dispersé, seuls 14 éditeurs dépassent en 2018 les 10 dépôts. Chaque année le taux de renouvellement est élevé parmi les éditeurs de documents cartographiques (37 % de nouveaux déposants en 2018). Le nombre de dépôts moyen par éditeur est de 9,5, stable depuis plusieurs années mais la médiane, plus représentative de la structure du paysage éditorial, se situe à 1 dépôt. La moitié des déposants ne déposent qu'un seul document. Cela reflète les nombreux dépôts ponctuels de collectivités territoriales ou d'éditeur dont la cartographie n'est pas le domaine central.

À plat, en sphère ou en volume, une cartographie protéiforme

Cette vitalité est illustrée par la créativité et la diversité des documents reçus. Les classiques cartes routières, marines ou topographiques ainsi que les plans de ville fournissent toujours la majorité des documents reçus (78 %). L'emblématique série bleue de l'IGN est ainsi en cours de refonte pour actualiser au 1 : 25 000 la couverture du territoire national, tandis que le SHOM poursuit sa cartographie de référence des côtes, de la France métropolitaine aux rivages les plus éloignés.

Répartition des dépôts par support



De l'Atlas des lieux inaccessibles au renouveau des globes

Les éditeurs n'hésitent pas à explorer d'autres formules, notamment avec les atlas qui proposent de parcourir des thématiques variées, culturelles, écologiques, géopolitiques : l'*Atlas de l'alimentation* (CNRS), l'*Atlas des énergies mondiales* (Éditions Autrement), *Les routes maritimes* (Hachette) ou même *L'Atlas des séries cultes* (Hachette) qui donne à voyager dans l'univers des fictions populaires. Il est à noter désormais la récurrence d'ouvrages proposant une recension de lieux reculés, cachés ou dangereux, dernières frontières d'un exotisme exploratoire en péril (*l'Atlas des lieux inaccessibles*, St Honoré éditions ou *l'Atlas des terres indomptées*, La Martinière).

Le renouveau du dépôt des globes terrestres (avec cinq unités reçues), déjà remarqué l'an dernier, se confirme en 2018. Les documents vont du plus technique, avec le *Globe géologique terrestre* de la Commission de la Carte Géologique du Monde, au plus ludique avec *l'Exploraglobe* interactif de Clémentoni.

Parmi les dépôts remarquables de l'année 2018, *Allier : retour aux sources* (Hauteur d'homme édition), un livre accordéon de 5 m 20. Il présente, avec un dessin de Bernard Deubelbeiss et des textes de François Tallandier, la rivière Allier depuis sa confluence avec la Loire dans la Nièvre, jusqu'à sa naissance au Moure de la Gardille, en Lozère.

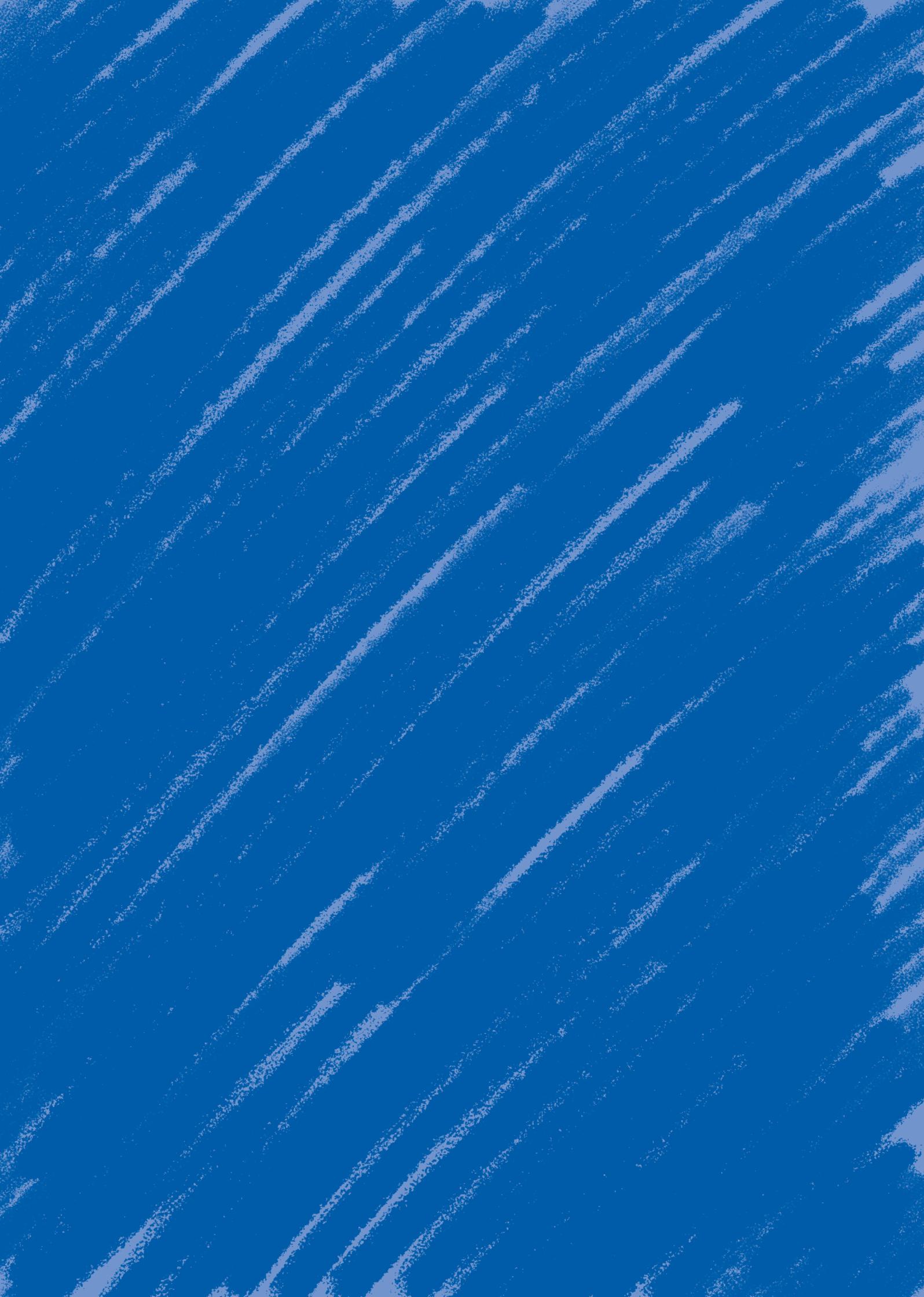
Des cartographies atypiques comme la carte des Iles Féroé de Michael Lévy (International Photographer), qui se présente comme un chemin d'accès aux meilleurs sites pour les photographes, nous sont aussi parvenues.

Enfin, une « géographie subjective » trouve à s'exprimer avec le travail de Catherine Jourdan qui propose à des groupes d'habitants de créer la carte de leur propre territoire. Celles de Bruxelles (Anderlecht, Laeken, Berchem-Sainte-Agathe), Esse (Ille-et-Vilaine), Tourcoing, Grigny et Rezé ont rejoint en 2018 les collections nationales.



- La Bibliographie nationale française Cartographie
- L'Univers Images et Cartes du catalogue général de la BnF
- Le fichier des « Noms géographiques » produit par le département des Cartes et plans de la BnF. Outil de référence, il s'agit de « notices d'autorité » (des points d'accès dans le catalogue) pour indexer dans l'espace tous les documents entrants. Elles sont téléchargeables à l'adresse suivante : http://api.bnf.fr/produits_autorite_mensuels





LES PARTITIONS

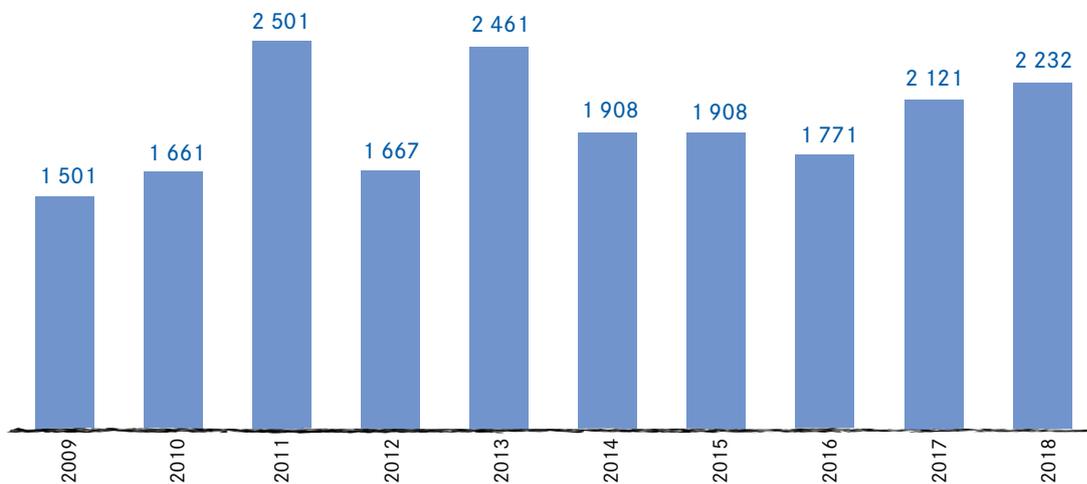
LE DÉPÔT LÉGAL DES PARTITIONS

ou dépôt légal de la « musique notée » est né officiellement en 1793 mais ne devient effectif et régulier à la BnF qu'à partir de 1811. Il concerne aujourd'hui toutes les partitions sur papier publiées en France, les partitions importées à plus de 30 exemplaires, ainsi que les méthodes de musique et les partitions chorégraphiques. Sans être exhaustive, la collecte de documents donne une vision panoramique sans équivalent sur l'édition de musique imprimée en France, un secteur par ailleurs marqué par un raccourcissement du circuit de production (autoédition), un basculement numérique et un développement massif de l'offre gratuite en ligne qui obligent les éditeurs à se concentrer sur les publications d'œuvres inédites ou sur l'édition scientifique.

Des dépôts fluctuants

Depuis trois ans, le chiffre des dépôts est en légère hausse avec 2 232 documents en 2018. Cependant, sur 10 ans, les variations de dépôts ne dessinent pas une tendance franche. Elles se situent dans une fourchette qui va de 1 500 à 2 500 unités par an, avec des écarts qui peuvent aller jusqu'à 30 % entre deux années. Ces variations annuelles dépendent de facteurs multiples : apparition d'un nouvel éditeur ou rachat d'un catalogue, veille éditoriale ciblée faite par la BnF, regroupement des dépôts par le déposant à une année n, etc.

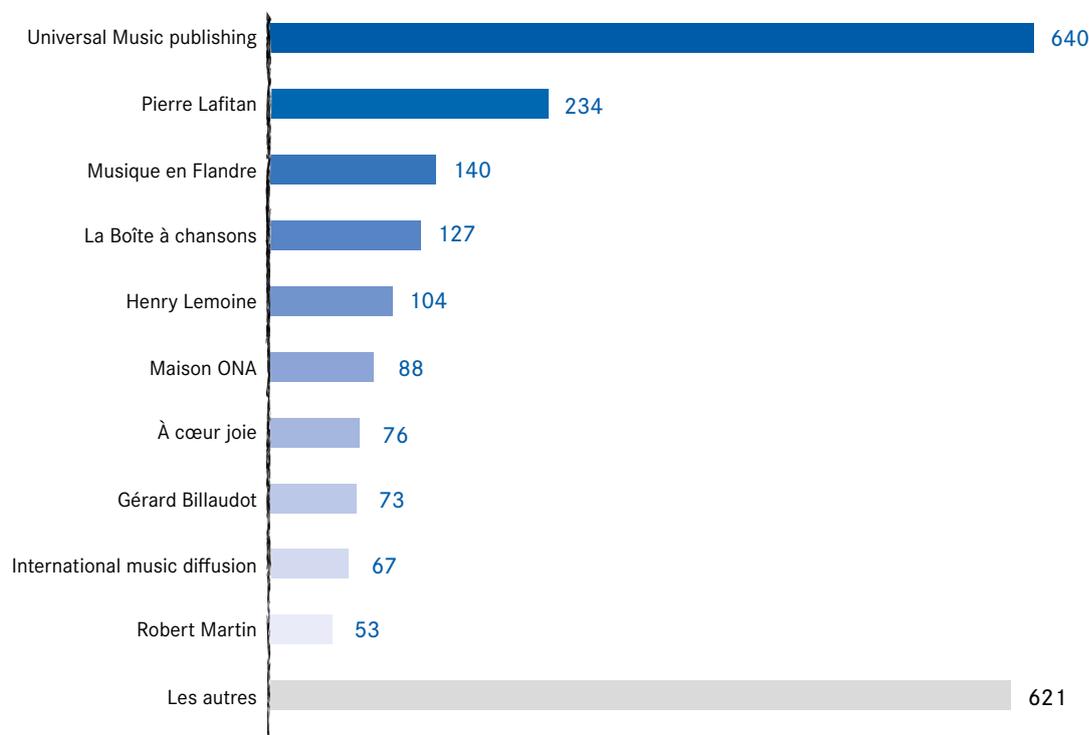
Nombre de dépôts des partitions sur 10 ans



Les déposants

Parmi les 110 déposants actifs de l'année 2018, 39 d'entre eux n'ont déposé qu'une ou deux partitions.

Les 10 premiers déposants de partitions en 2018 (Top-10)



Universal music France dépose exclusivement des musiques actuelles (environ $\frac{1}{3}$ des dépôts sur la période 2008-2018). Les trois déposants suivants dans le classement réalisent 5 % des dépôts et publient des pièces pédagogiques ou des arrangements destinés au chant choral. D'autres éditeurs proposent un catalogue de la musique contemporaine et de pièces pédagogiques.

L'autoédition de partitions

On considère comme auto-éditeurs les déposants qui publient sous leur propre nom (éditeur=auteur) ou ceux qui créent une marque éditoriale exclusivement dédiée à leurs propres créations. Cette catégorie représente en 2018 un quart des déposants (un tiers des nouveaux déposants) mais leur production ne représente que 3% des dépôts. Leur place dans l'édition musicale déposée est donc marginale en termes de dépôts et contribue à un morcellement du paysage éditorial (augmentation globale du nombre de déposants et diminution du nombre de dépôts par déposants).

L'édition à compte d'auteur, comptabilisée à part, est également faible (11 dépôts réalisés par Books on demand).

Hyper-concentration et initiatives locales

Les déposants de partitions sont essentiellement concentrés en île-de-France (49 % des déposants). C'est la région qui cumule le plus de sièges sociaux mais c'est également la région où le taux de dépôt est le plus élevé (67 % des dépôts). Les déposants y seraient donc plus nombreux et plus productifs que sur le reste du territoire national. Un éditeur des Hautes-Alpes a néanmoins réalisé 6 % des dépôts en 2018 et deux éditeurs de Saône et Loire ont effectués 86 dépôts.



- L'Univers Musique dans le catalogue général de la BnF
- La Bibliographie nationale française Musique qui rassemble les notices bibliographiques de la musique imprimée et des ouvrages pédagogiques sur la musique édités ou diffusés en France et reçus par la BnF au titre du dépôt légal.
- La répartition détaillée par régions et par départements des dépôts et des déposants de partitions dans le réservoir de données de l'Observatoire du dépôt légal



LES DOCUMENTS GRAPHIQUES ET PHOTOGRAPHIQUES

LE DÉPÔT LÉGAL DES DOCUMENTS GRAPHIQUES ET PHOTOGRAPHIQUES

s'applique depuis le milieu du XVII^e siècle aux estampes. À partir de 1851, les photographes commencent à faire spontanément le dépôt de leur production et le dépôt légal de la photographie est institué en 1925. De même, les premières affiches sont déposées dès le XIX^e siècle et le dépôt légal des affiches est inscrit dans le code du patrimoine en 1941. Le dépôt légal des documents graphiques et photographiques recouvre aujourd'hui une grande variété de types de documents : estampes, photographies originales, affiches, livres d'artiste, mais aussi posters, calendriers, marque-pages, cartes postales ou cartes publicitaires, etc.

En 2018, 9 608 documents graphiques et photographiques ont été collectés par la BnF au titre du dépôt légal auprès de 318 déposants. C'est une relative stabilité par rapport à 2017 dans un contexte caractérisé par des dépôts irréguliers.

Répartition du nombre de dépôts de documents graphiques et photographiques par type de document

	2017	2018
	Documents déposés	
Imagerie	5 320	8 971
Affiche	546	331
Gravure – estampe	433	253
Livre d'artiste, livre graphique	92	70
Photographie	150	87
Totaux	6 534	9 713

Estampe contemporaine, livre d'artiste, graphzine : une hausse ponctuelle

L'estampe originale est une œuvre d'artiste qui fait appel à des procédés d'impression artisanaux (gravure sur bois, linoléum, gravure en taille douce, lithographie, sérigraphie) ou industriels (procédés photomécaniques ou numériques). En 2018, 366 estampes, isolées ou réunies en portfolio, sont entrées dans les collections au titre du dépôt légal. À ces planches en feuilles s'ajoutent les 72 œuvres reliées : livres d'artistes, livres graphiques et graphzines (fanzines graphiques ou publications d'artistes de la scène alternative) déposées cette année. Au total, 438 œuvres sont venues enrichir les collections contemporaines, un chiffre en légère hausse par rapport à l'année 2017 mais qui n'infirme pas la tendance générale à la baisse des dépôts légaux dans le domaine de l'estampe artistique constatée depuis une décennie et qui s'explique par la transformation de ses conditions de production.

En raison de l'effondrement du marché de l'estampe, de la raréfaction des grandes entreprises d'édition d'estampes, les tirages (nombre d'épreuves tirées à partir d'une matrice) sont moins importants voire réduits à un niveau qui amène ces productions hors du champ du dépôt légal. Le développement des impressions à la demande, fréquentes dans l'impression numérique ou dans l'auto-édition, a pour conséquence l'absence d'une épreuve réservée au dépôt légal.

43 déposants ont contribué à cet enrichissement en 2018, chiffre également légèrement supérieur à ceux de l'année antérieure. Les déposants s'autoéditant représentent 31 % des déposants de livres d'artistes et de graphzines, et 62 % des déposants d'estampes. Mais les dépôts réalisés par les éditeurs professionnels et les imprimeurs sont plus massifs que ceux des artistes auto-éditeurs. Les associations et les collectivités publiques constituent les autres groupes de déposants

Photographie : des tirages restreints

La BnF collecte les tirages d'œuvres photographiques émanant d'artistes dont la production circule dans le cercle restreint des galeristes et du marché de l'art. Ces tirages sont mis sur le marché de façon isolée ou en portfolio incluant une série. Par ailleurs près de 98 % de ces photographies originales sont tirés à la demande ou à 15 exemplaires maximum. C'est pourquoi le dépôt légal s'applique difficilement à ce type de production. En 2018, un important dépôt de 243 photographies documentaires portant à 460 le nombre de documents reçus a contribué à l'augmentation sensible des chiffres du dépôt légal de la photographie par rapport à ceux de 2017.

L'imagerie : une constance des dépôts

Une certaine stabilité s'établit depuis quelques années dans le dépôt de documents typés « Imagerie ». La filière de la carterie domine toujours ces dépôts en représentant en 2018 plus de 64 % de ces éphémères purement iconographiques. Les déposants sont majoritairement issus des filières éditoriales classiques (livre et papeterie) et ont leur activité en Île-de-France pour 42 % d'entre eux. Les 20 déposants les plus actifs (contribuant chaque année à plus de la moitié des dépôts) tels Hachette jeunesse ou les éditions Cellard, ont permis de collecter 5970 documents, soit 78,5 % des items. 90 déposants n'ont, quant à eux, déposé qu'un seul document.

L'affiche : diversité des dépôts, diversité des déposants

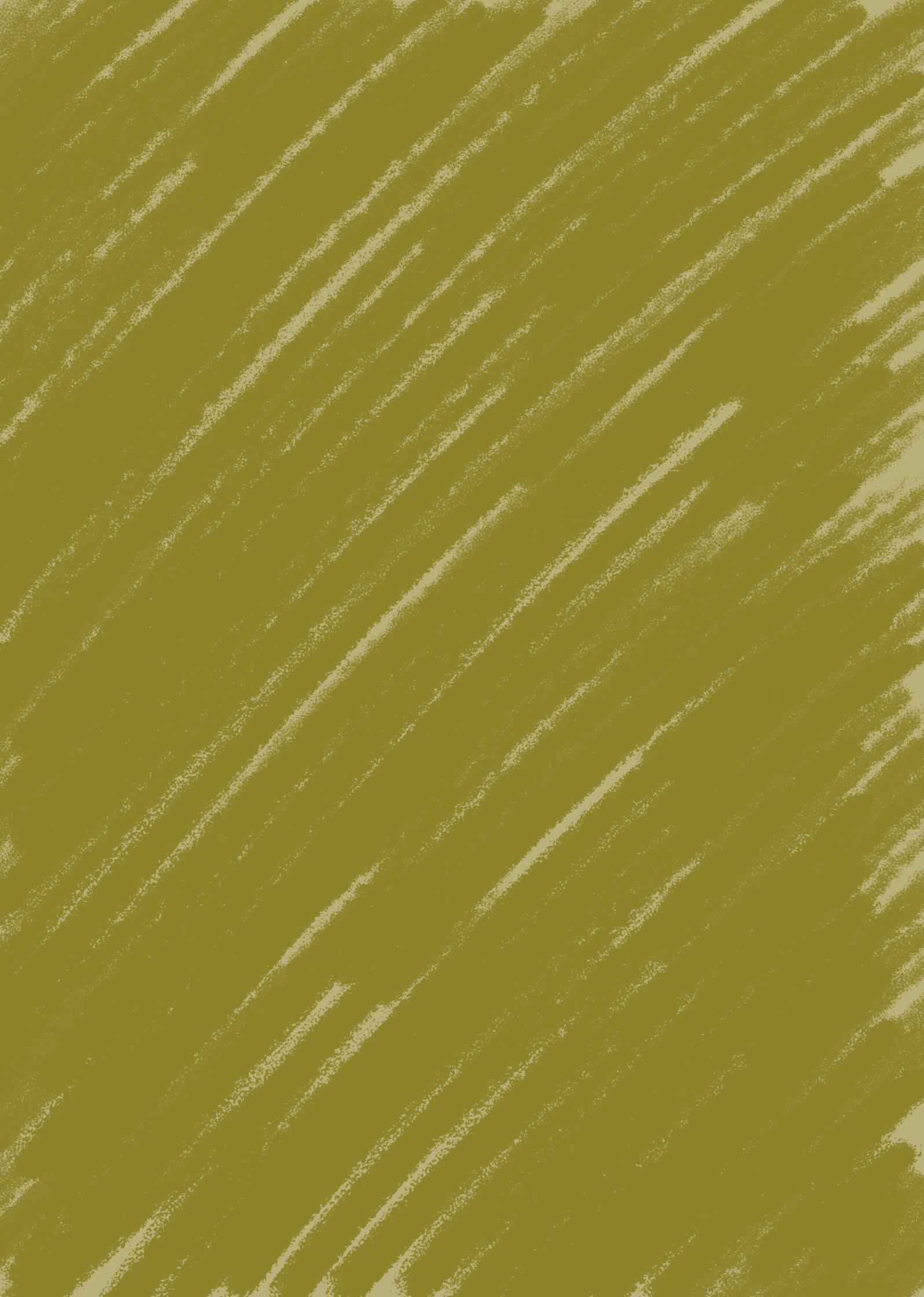
On entend par affiches, des feuilles illustrées contenant un message d'annonce, imprimées sur support papier et destinées à être placardées dans un lieu public. Elles sont commanditées par des annonceurs très divers, assimilés à des éditeurs quoique la production d'affiches ne soit pas leur activité principale. Le foisonnement et l'éparpillement de ces déposants potentiels, ainsi que la méconnaissance du dépôt légal pour ces documents éphémères, rendent la collecte difficile.

Le dépôt légal de l'affiche est sensiblement en hausse pour l'année 2018. Les principaux déposants sont des collectivités publiques (villes de Besançon, de Bobigny, l'Opéra national de Paris), des administrations centrales (Santé Publique France. Ministère chargé de la santé. DADP / STSD, Direction générale des Douanes et droits indirects). Il subsiste un dépôt légal imprimeur qui est reversé par des bibliothèques hors métropole, telles que la bibliothèque départementale Saint-Denis de la Réunion, les Archives départementales de Guadeloupe, Bernheim à Nouméa en Nouvelle-Calédonie. La localisation géographique des acteurs du dépôt légal montre enfin que Paris ou l'Île-de-France représente le tiers des déposants et que les autres déposants en régions sont répartis sur l'ensemble du territoire.



- L'Univers Images et Cartes du catalogue général de la BnF
- La répartition typologique détaillée des documents graphiques et photographiques collectés par le département des Estampes de la BnF dans le réservoir de données de l'Observatoire. Plus de 40 catégories de documents sont ainsi répertoriées : album à colorier, bons point, calendrier, cartons d'invitation, flip-book, périodiques de photographies originales, marques-pages, puzzle, set de table, etc.





LES PHONOGRAMMES

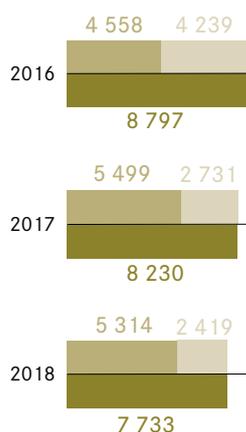
LE DÉPÔT LÉGAL DES PHONOGRAMMES

est instauré en France par la loi de 1925 puis par son décret d'application en 1938. Il a pour objet la collecte et la conservation de l'ensemble des productions mises à disposition d'un public sur le territoire français. Confiées à la Phonothèque nationale, devenue depuis département de l'audiovisuel de la BnF, ces missions visent à rendre compte de la diversité et de la richesse de l'édition phonographique nationale et internationale. Ces documents référencés sur le catalogue général de la BnF sont consultables sur le site de Tolbiac.

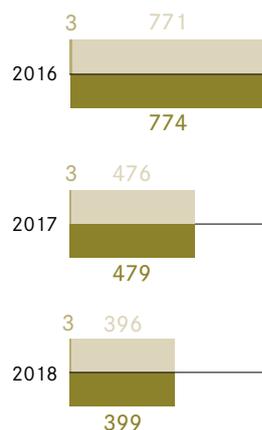
En 2018, 7 733 références, collectées auprès de 399 déposants, ont été enregistrées par la BnF au titre du dépôt légal des phonogrammes. Par rapport aux années précédentes, c'est une nouvelle baisse du nombre de dépôts que la baisse du nombre de déposants pourrait expliquer mécaniquement.

■ Majors
■ Autres
■ Total

Nombre de dépôts



Nombre de déposants



Le poids des majors (Sony, Universal, Warner)

Les trois majors représentent 52 % de l'ensemble des dépôts en 2016 et 69 % des dépôts en 2018. Le nombre de dépôts effectués par ces multinationales a évolué à plusieurs niveaux ces trois dernières années. Jusqu'en 2016, Universal est le principal déposant de phonogrammes. Puis les places se sont inversées ces deux dernières années et depuis 2017, Warner est le principal déposant de phonogrammes. Cette tendance est encore plus marquée en 2018 avec 2 265 dépôts pour Warner contre 1 707 pour Universal et 1 342 pour Sony.

Une dispersion de la production phonographique

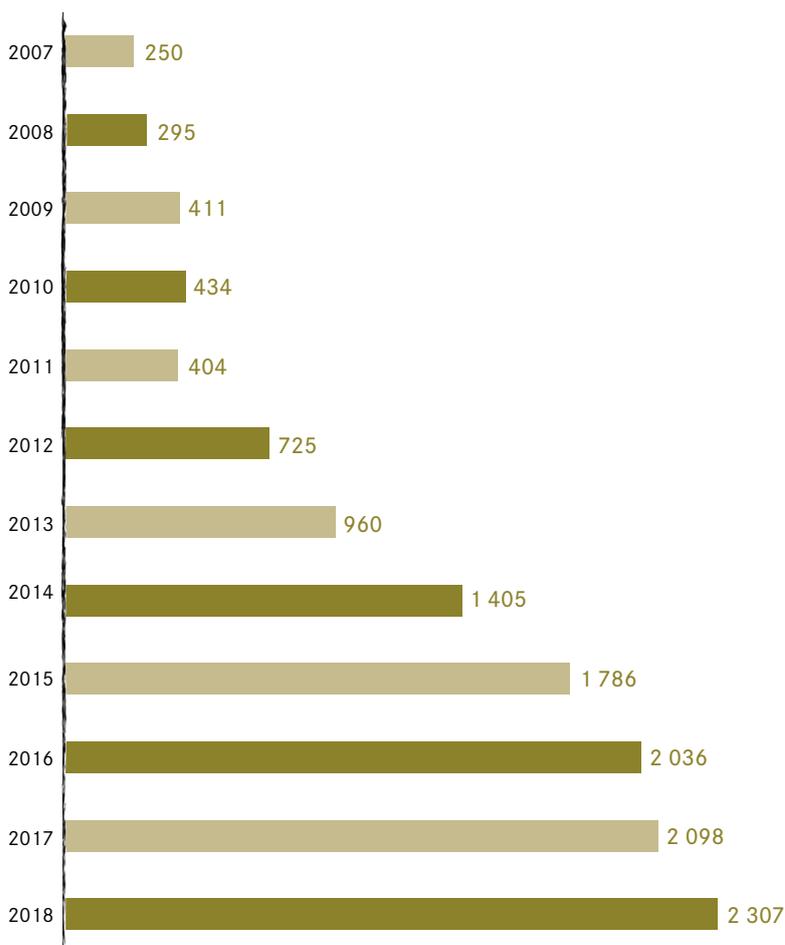
Le développement des technologies de production (enregistrement, diffusion) a largement contribué à une individualisation de la production (auto-production) multipliant ainsi non seulement le nombre d'interlocuteurs à travers le territoire pour la prospection du dépôt légal mais aussi les difficultés pour les recenser. On dénombre ainsi en 2003 344 déposants pour 15 709 dépôts, alors qu'en 2012, il faudra 920 déposants, soit 576 interlocuteurs supplémentaires, pour 14 669 dépôts. Depuis, la tendance s'est inversée et la baisse du nombre de déposants accompagne la baisse du nombre de dépôts.

Dématérialisation de la production et de la consommation de la musique

L'arrivée d'Internet au début des années 2000 et surtout sa démocratisation (liée à l'évolution des technologies) tout au long de cette décennie a définitivement fait évoluer les usages, que ce soit pour la production, la diffusion ou la consommation de musique. La dématérialisation des supports est désormais une réalité qui s'impose à tous, à tel point que, pour la première fois en 2018, le principal syndicat représentant les producteurs phonographiques en France déclare des revenus générés par le dématérialisé supérieurs à ceux générés par le support physique. Pour en rendre compte, la BnF a expérimenté en 2018 la mise en place d'un dépôt dématérialisé par flux, en lien avec les organisations professionnelles ; le passage en production de ce dispositif est attendu pour le courant de l'année 2019.

Augmentation du nombre de microsillons déposés

Nombre de microsillons déposés par an



Donné pour mort une première fois au milieu des années 1980 avec l'arrivée du CD, le « disque noir » est quasiment enterré une seconde fois à la fin de la décennie 2000 avec l'arrivée d'Internet et de ses fichiers musicaux à diffusion ultra-rapide. La décennie suivante confirme ce constat avec l'arrivée dans le paysage éditorial dans un premier temps de la musique à télécharger et surtout, ces dernières années, le développement des plates-formes d'écoute de musique en continu sur Internet, Deezer, Spotify, YouTube en tête. Dans ce contexte, il était difficile de prévoir un tel retour du support, phoenix renaissant de ses cendres pour atteindre en 2018 30 % des dépôts de phonogrammes. L'objet résiste au dématérialisé par des rééditions de luxe ou « anniversaire », des coffrets compilations ou les nouveautés de l'année, qui sont souvent des produits enrichis avec des illustrations, textes de chansons, bonus divers et variés. Le CD pourrait être la première victime de cette double tendance qui voit le disque microsillon et le fichier dématérialisé en écoute en ligne s'affronter en quête d'un nouvel écosystème.

LE MICROSILLON CONNECTÉ ENTRE À LA BNF

À la rencontre de l'ancien et du nouveau monde, le disque microsillon connecté est équipé dans sa partie centrale d'une puce NFC (Near Field Communication) invisible qui donne accès à des contenus supplémentaires lisibles avec un téléphone portable compatible : le son « augmenté » fait son apparition dans les collections patrimoniales en 2018 !



- L'Univers Musique dans le catalogue général de la BnF
- La Bibliographie nationale française Audiovisuel qui rassemble les notices bibliographiques des enregistrements sonores, images animées, documents électroniques et multimédias multisupports, y compris les publications en série, édités ou diffusés en France et reçus par la BnF au titre du dépôt légal.



LES VIDÉOGRAMMES

LE DÉPÔT LÉGAL DES VIDÉOGRAMMES

a été institué en 1975. Depuis 1992, il est partagé entre trois établissements : le CNC (pour les films de cinéma avec visa d'exploitation), l'INA (pour les programmes de télévision) et la BnF qui a pour mission de collecter toutes les formes d'images animées mises à disposition du public par d'autres canaux que la télévision et l'exploitation cinématographique. Le dépôt légal des vidéogrammes recouvre ainsi des objets, des usages, des économies, des modes de diffusion extrêmement variés. Atypique voire unique au plan international, il permet de refléter la multiplicité des formes de la communication et de l'expression par le moyen des images animées : l'édition vidéo commercialisée, mais aussi la production audiovisuelle des pouvoirs publics, des entreprises, des ONG et des associations, des institutions culturelles, etc., ainsi que toutes les œuvres donnant lieu à des représentations publiques en-dehors du cadre de l'exploitation cinématographique, notamment dans le cadre de festivals.

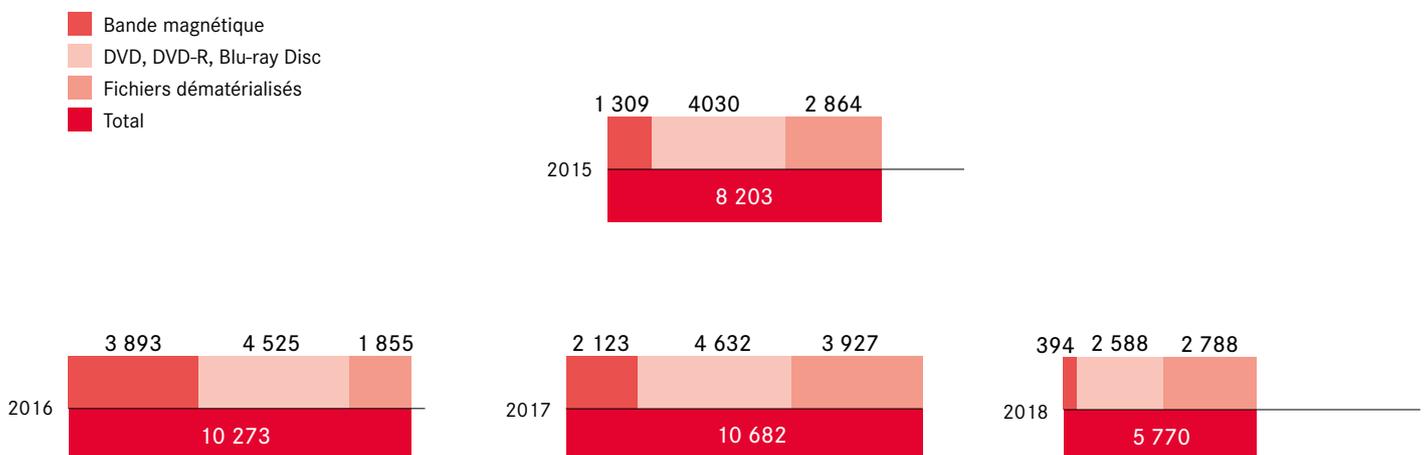
L'édition physique recule

En 2018, 5 871 vidéogrammes ont été reçus au titre du dépôt légal, en recul de 45 % par rapport à l'année 2017. À une année exceptionnelle par le niveau élevé des dépôts succède ainsi une année exceptionnellement faible. Le nombre total de déposants continue à s'éroder (221 déposants actifs en 2018) mais cette tendance tient aussi compte des orientations ciblées de la prospection du dépôt légal. Au final, le nombre de dépôts moyen par déposant connaît lui aussi une baisse significative, à 29 titres contre 38 en 2017.

En faisant la part des éléments purement circonstanciels (il y a eu peu de grands dépôts de régularisation), ces données traduisent de profondes transformations en cours dans le secteur. L'édition vidéo dématérialisée (vidéo à la demande : VàD) ne cesse de prendre son essor et a même dépassé pour la première fois l'édition physique en termes de chiffre d'affaires ; or, ce secteur ne sera collecté dans le cadre du dépôt légal que dans les prochaines années. D'autre part, l'édition physique commerciale continue de se replier : le nombre de sorties diminue et la distribution se restructure et se concentre, avec des incidences négatives sur la régularité des dépôts. Le nombre de dépôts physiques sur DVD et Blu-ray Disc tombe à 2 639 titres, contre plus de 4 000 encore pendant les quatre années antérieures (- 43 % par rapport à 2017). Le recul touche le support DVD aussi bien que le Blu-Ray. Universal Pictures Vidéo, par exemple, est à 163 dépôts. Chez les majors, seuls les titres les plus vendeurs accèdent désormais à l'édition physique.

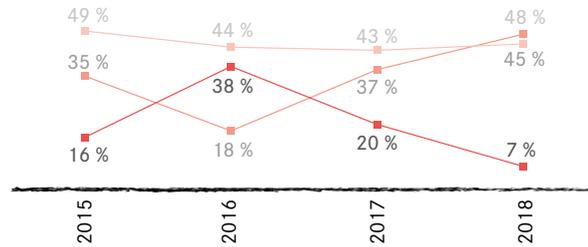
La BnF avait fait le constat, les années précédentes, d'une bonne résistance de l'édition physique, du point de vue du nombre de titres reçus. Les données de 2018 paraissent indiquer un retournement. On relève néanmoins toujours la bonne santé de plusieurs catalogues d'éditeurs indépendants et spécialisés : ESC Éditions a déposé ainsi 142 titres.

Volumétrie du dépôt légal des vidéogrammes



Pourcentage du dépôt légal des vidéogrammes

- Bande magnétique
- DVD, DVD-R, Blu-ray Disc
- Fichiers dématérialisés
- Total

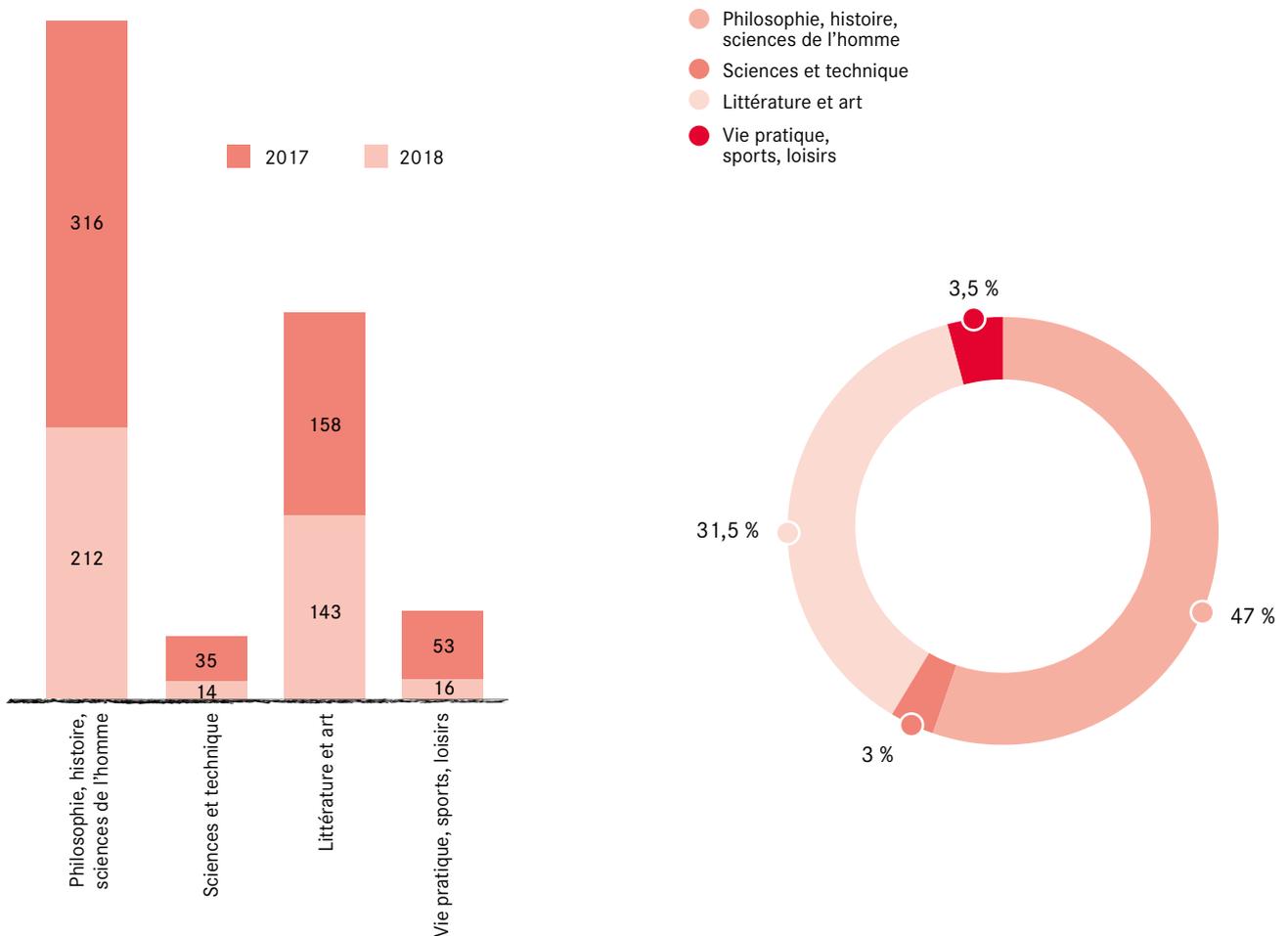


Non-fiction : littérature et arts s'en tirent mieux que les autres domaines

La catégorisation de tous les documents reçus permet d'établir un panorama des tendances prévalant dans les politiques d'édition. Parmi les non-fictions, les films classés en « littérature et art » sont ceux qui se maintiennent le mieux, avec une quasi-stabilité par rapport à 2017.

Le regain constaté en 2017 dans la vidéo de musique et de spectacle vivant ne semble pas se confirmer en 2018. Plus surprenant : le cinéma d'animation n'est représenté que par 228 titres (385 en 2017 et 476 en 2016).

Volumétrie et variations du dépôt légal des vidéogrammes de non-fiction par grand domaine thématique



Les champs de la collecte dématérialisée évoluent

2018 marque à la BnF le dixième anniversaire des premières entrées de dépôt légal de vidéogrammes dématérialisés (fichiers numériques). Ces entrées ont longtemps été dominées par les vidéos de communication d'entreprise (on retrouve ainsi des déposants extrêmement fidèles de leurs productions, tels que Renault ou la MAIF). Désormais, les sélections de festivals y occupent une place de plus en plus large : par leurs choix, les festivals déterminent bien souvent le destin et la visibilité des œuvres audiovisuelles invisibles à la télévision, ce sont eux qui les mettent « à la disposition d'un public », pour reprendre les termes de la réglementation sur le dépôt légal ; Paris Courts Devant, Jeunesse tous courts, Deauville Green Awards font ainsi partie des principaux déposants en 2018.

Plus largement, les dépôts dématérialisés reflètent ce qu'est aujourd'hui la pratique créative des images animées dans toute leur diversité de démarches, de contextes et d'appropriations, des films nés dans une école d'art (Studio national Le Fresnoy) à ceux que réalise un spécialiste de l'éducation aux images (Benoît Labourdette).



- La Bibliographie nationale française Audiovisuel qui rassemble les notices bibliographiques des enregistrements sonores, images animées, documents électroniques et multimédias multisupports, y compris les publications en série, édités ou diffusés en France et reçus par la BnF au titre du dépôt légal.

LES DOCUMENTS MULTIMÉDIAS MULTISUPPORTS

LES DOCUMENTS MULTIMÉDIAS MULTISUPPORTS

sont des documents composites, collectés depuis le début des années 1970 par la BnF qui s'interroge alors sur la meilleure manière de conserver ces livres ou ces périodiques accompagnés de disques, diapositives, etc. Les modalités du dépôt légal de ces documents, sont finalement définies en 1975 par un décret qui stipule dans son ce dépôt légal s'applique pour « *les œuvres audiovisuelles intégrées, dites multi-média, groupant divers supports (livres, fiches, photographies, films, bandes magnétiques, cassettes, disques, etc.) qui ne peuvent être dissociés pour leur mise en vente, leur distribution, leur reproduction ou leur diffusion sur le territoire français* ». En pratique, ce dépôt légal vise principalement la collecte de la production commerciale.

Des supports toujours très divers

Pour les monographies, le niveau du dépôt légal multimédias multisupports (DLM) a encore baissé. Si celui-ci a pu être enrayé en 2016 par rapport à 2015, il reste que, depuis cette date, le nombre des dépôts continue à fléchir. Il est maintenant passé sous la barre des 1 000 dépôts par an : 817 monographies déposées en 2018.

Pour les périodiques (revues accompagnées de supports audiovisuels), on observe également une baisse, de 379 numéros en 2017 à 325 en 2018. La forte baisse amorcée en 2014-2015 pour les périodiques, moins 50 %, se confirme chaque année, de nombreux titres cessant de paraître.

La diversité des supports est toujours aussi importante : 34 types de supports différents.

Extrait de la liste des supports déposés en 2018

Type de support	Nombre de dépôts
1 livre	643
2 CD-audio 12 cm	508
3 DVD-vidéo	124
4 brochure	76
5 CD-ROM	57
6 CD-MP3	48
7 musique imprimée	45
8 DVD-ROM	36
9 mémoire USB	22
10 DVD-R	10
11 fichier pédagogique	9
12 objets divers	9
13 planche	8
14 braille	8
15 classeur à feuillets mobiles	6
16 poster	5
17 carte imprimée	4
18 affiche-texte	4
19 disque microsillon	3

Une large variété de déposants

Les documents multisupports n'ont pas de déposants spécifiques. La liste des déposants 2018 confirme néanmoins la part importante de ce type de produit dans certains secteurs de l'édition.

On constate toujours une très forte présence du secteur de l'édition scolaire et pédagogique avec Retz éditions, Clé internationale, Maison des langues et Hatier. L'apprentissage des langues est également très présent avec Assimil et Hachette livre français langue étrangère. La littérature jeunesse est toujours un secteur fortement représenté avec Glénat, Bayard presse jeunesse et Gallimard jeunesse. Le développement personnel avec Marabout, Ellebore et le groupe Guy Trédaniel ainsi que l'édition liée au catéchisme des enfants, avec Bayard presse jeune, déjà cité, représentent des parts importantes et, dans une moindre mesure, l'édition pour les enfants en situation de handicap avec Benjamin. D'autres secteurs de l'édition comme l'apprentissage musical, les loisirs et les sciences sociales sont présents.

La baisse des dépôts est clairement liée à un changement dans l'activité éditoriale. Beaucoup de documents édités auparavant sur support audiovisuel sont passés en ligne. C'est notamment le cas de nombreux manuels scolaires. Leur forte présence dans les dépôts ne doit pas cacher cette baisse de production.

Les principaux déposants de monographies multisupports en 2018

1 POLYGRAM COLLECTIONS	47
2 RETZ (ÉDITIONS)	31
3 RULLO Barthélémy	22
4 GLÉNAT (ÉDITIONS)	21
5 CLÉ INTERNATIONAL S/C NATHAN-SEJER	20
6 SODIS - MAISON DES LANGUES - DIFUSION - KLETT	20
7 ASSIMIL	17
8 HATIER	16
9 BAYARD CRER (ÉDITIONS)	15
10 BAYARD PRESSE	14
11 DIDIER (ÉDITIONS)	14
12 DIDIER JEUNESSE	14
13 HACHETTE ÉDUCATION	14
14 MAGNARD	13
15 HACHETTE LIVRE FRANCAIS LANGUE ÉTRANGÈRE	11
16 SEDRAP	10
17 BD MUSIC (ÉDITIONS)	9
18 MILAN ÉDITIONS	9
19 ACCÈS ÉDITIONS	8
20 BENJAMINS MÉDIA	8
21 FIRST ÉDITIONS	8
22 HACHETTE MARABOUT	8
23 HARMATTAN (L')	8
24 ACTES SUD	7
25 GALLIMARD JEUNESSE	7

26 TREDANIEL GUY (ÉDITIONS)	7
27 ÉDITIONS ROBERT MARTIN	6
28 ELLEBORE (ÉDITIONS)	6
29 FLEURUS ÉDITIONS	6
30 GÉNÉRATION 5	6
31 HACHETTE LIVRE - COLLECTION DISNEY	6
32 HACHETTE LIVRE DISTRIBUTION	6
33 LES ÉDITIONS DES BRAQUES	6
34 NATHAN JEUNESSE	6
35 ÉVEIL ET DÉCOUVERTES	5
36 GAUTIER-LANGUEREAU	5
37 LAROUSSE - HARRAP'S	5
38 LEDUC.S ÉDITIONS	5
39 SEVEN DOC	5

Les périodiques accompagnés de supports audiovisuels en voie de disparition

Sur le plan des thèmes, on retrouve une variété de titres qui va de la presse spécialisée dans l'informatique (Oracom éditions) à la presse musicale (Detroit média, Duchateau-voisin, Grands Malades éditions) en passant par la presse en lien avec la petite enfance (Bayard presse) .

Le secteur de la presse est en crise. Des pans entiers, comme les magazines pour adultes (Cyber press) ou liés aux loisirs pêche-chasse (Éditions Multimédia-Press) ont cessé de paraître. Le périodique avec son support audiovisuel est en passe de devenir anecdotique. Seuls quelques titres sont encore publiés sous cette forme.



- La Bibliographie nationale française Audiovisuel qui rassemble les notices bibliographiques des enregistrements sonores, images animées, documents électroniques et multimédias multisupports, y compris les publications en série, édités ou diffusés en France et reçus par la BnF au titre du dépôt légal.



LES DOCUMENTS ÉLECTRONIQUES

LES DOCUMENTS ÉLECTRONIQUES SOUMIS AU DÉPÔT LÉGAL

depuis 1992, regroupent tous les documents lisibles à l'aide d'un appareil informatique : jeux vidéo, documents pédagogiques et de formation, logiciels et bases de données, dispositifs de médiation culturelle, narrations interactives... Parmi eux, ceux qui font l'objet de publications régulières sont signalés comme des périodiques. Le dépôt légal des documents électroniques a pour objectif de rendre compte de la diversité et de la richesse de la production éditoriale numérique. Pour les documents sur support, sont concernées aussi bien l'édition commerciale pour laquelle l'exhaustivité est recherchée, que les autres formes de création, autoédition, œuvres présentées dans des festivals ou encore contenus créés pour un lieu spécifique comme les dispositifs de médiation culturelle. Concernant les documents dématérialisés et/ou en ligne, les dispositifs de collecte et de dépôt sont en cours ou à l'étude

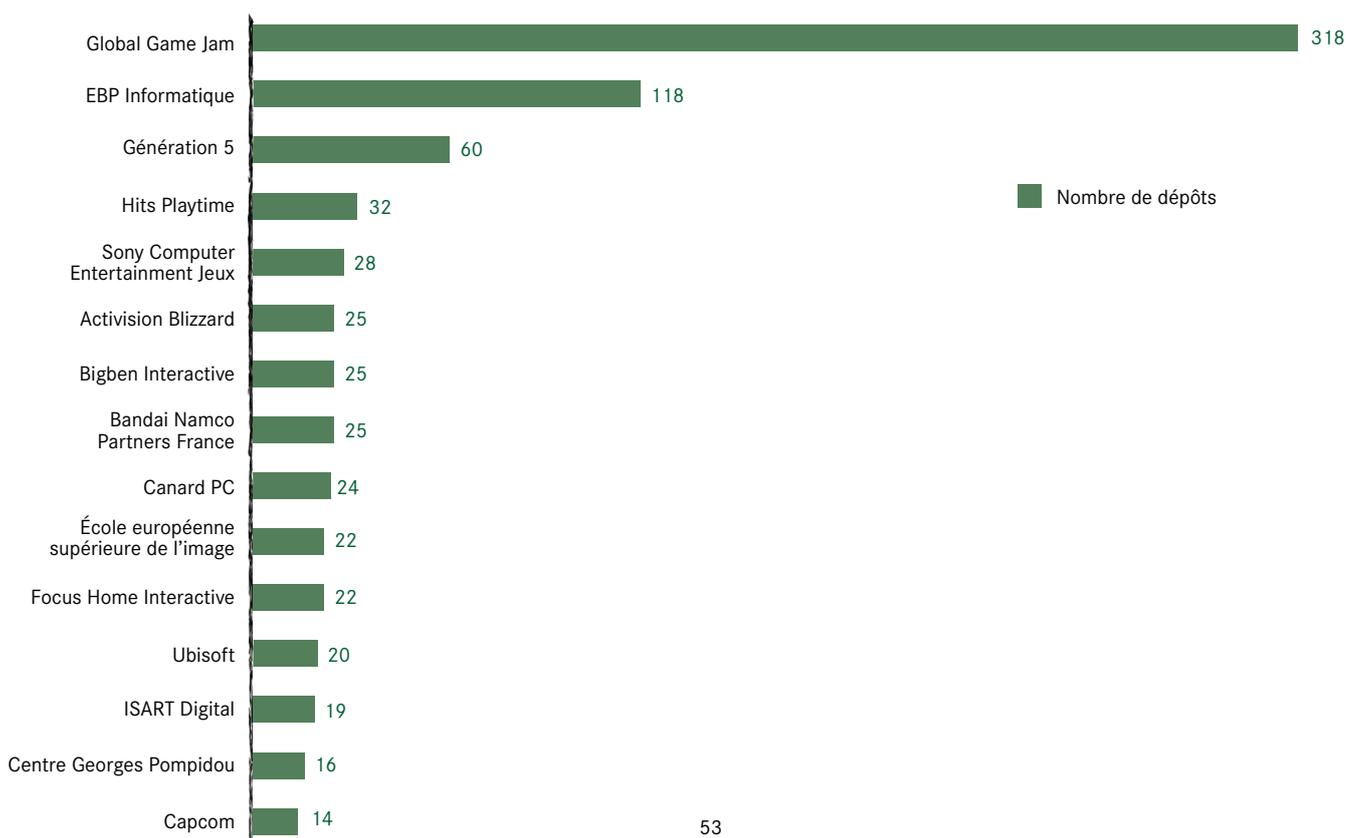
Une légère embellie des dépôts

Avec 945 documents déposés en 2018 contre 806 en 2017, la tendance est à la hausse (+ 17,2 %) aussi bien pour l'édition physique (+ 5,9 %) que dématérialisée (+ 28 %). Cependant, si l'on se place dans une perspective pluriannuelle, une baisse en volume de près de la moitié des dépôts s'est produite en cinq ans. La légère hausse constatée en 2018 témoigne plus du travail mené par les équipes pour repérer des productions ayant échappé au dépôt légal que d'un regain de vitalité du secteur, tant des pans entiers de l'édition dématérialisée, dont le dynamisme est indubitable, continuent à ne pas être déposés actuellement.

La part des gros déposants reste prépondérante (52,5 % des dépôts) mais leur nombre ne cesse de baisser : il y a cinq ans, dix éditeurs déposaient plus de cinquante titres, contre trois aujourd'hui ; cette diminution témoigne de la fragmentation du secteur éditorial tout comme de l'impossibilité à toucher les nouveaux acteurs de masse que sont devenus, pour l'édition dématérialisée, les distributeurs.

Le jeu vidéo, locomotive du secteur

Les 15 plus gros déposants de jeux vidéo en 2018



Dans une production très diversifiée où se côtoient éditeurs de logiciels informatiques (EBP), de documents pédagogiques (Génération 5) ou encore sociétés savantes (FCA Barbero), la place occupée par le secteur vidéoludique continue d'être prépondérante. Avec plus de 70 % des dépôts, elle est encore en hausse mais ne doit cependant être envisagée qu'à l'aune de la moindre récupération, pour des raisons techniques, des autres catégories de l'édition multimédias qui ont massivement basculé vers une distribution dématérialisée.

Pour le jeu vidéo, l'année 2018 n'ayant pas été marquée par la sortie de nouvelles consoles, peu de nouveaux concepts éditoriaux sont à signaler : on peut mentionner la gamme Playlink lancée par Sony, une nouvelle forme de jeu multijoueurs qui associe le titre pour PlayStation 4 à une application à télécharger sur son téléphone mobile, ainsi transformé en manette de jeu.

La part de l'édition dématérialisée toujours plus importante

La part des documents dématérialisés reçus continue à croître puisqu'ils représentent en 2018 plus de la moitié des dépôts (56,2 %). Les jeux restent la catégorie la plus représentée, même s'il s'agit, pour l'essentiel, de jeux diffusés hors des circuits commerciaux.

Le reste des dépôts offre un panorama représentatif des grandes catégories de documents électroniques : applications pédagogiques de Génération 5 ou de Mocaplab pour découvrir la LSF via un avatar 3D (*SignEveil*) ; jeux sérieux de Genius Healthcare pour former le personnel en EHPAD aux situations de crise (*EHPAD'Panic*), comme les particuliers aux gestes de premier secours (*CINACity*) ; logiciels d'Index Education (PRONOTE, environnement numérique de travail à destination des établissements scolaires) ; dispositifs de médiation culturelle du Louvre-Lens (*Momies animales* pour découvrir l'intérieur des momies grâce à des images réalisées au scanner médical) ou des musées municipaux de Rochefort (*Visite de la maison Pierre Loti* pour casques de réalité virtuelle, qui témoigne de l'évolution du secteur vers des contenus toujours plus immersifs).

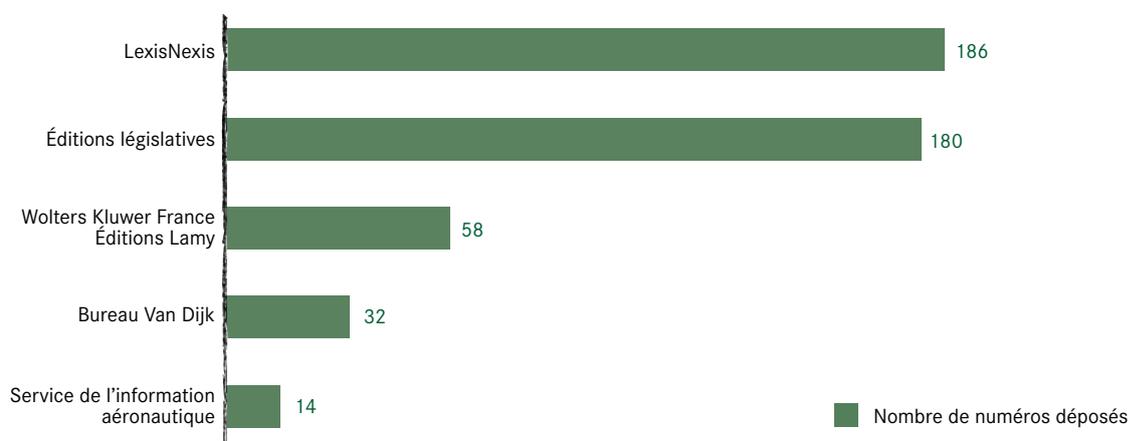
Les périodiques électroniques : un secteur qui continue de se resserrer

42 déposants se partagent les 139 titres de périodiques électroniques déposés en 2018.

La baisse, déjà constatée depuis plusieurs années, semble inexorable, aussi bien pour le nombre de déposants (- 20,7 %) que de titres (- 15,8 %) ou encore de numéros déposés (- 10,1 %). Cette mutation éditoriale en cours fait basculer en ligne de nombreux titres édités précédemment sur support électronique.

Trois gros déposants ont assuré en 2018 plus de la moitié des dépôts (57,2 %). À l'inverse, plus de deux tiers des déposants n'ont déposé qu'un seul titre : cette proportion en hausse ne doit pas être interprétée comme un signe de vitalité du secteur qui verrait arriver de nouveaux acteurs mais comme une conséquence de la baisse du nombre de déposants moyens qui se recentrent sur leurs titres phares.

Les principaux déposants de périodiques électroniques en 2018



Les plus gros déposants de périodiques électroniques, aussi bien en nombre de titres édités que de numéros déposés, sont les éditeurs de publications juridiques, domaine où l'édition sur support répond encore à un besoin.

Les autres titres déposés se caractérisent par la grande diversité des thématiques traitées : revues d'informatique, bases de données économiques, recueils de normes, publications généalogiques, recueils d'actes administratifs etc.

La principale nouveauté constatée en 2018 est l'apparition de revues interactives qui associent texte, son et vidéo (*Lux in nocte*, Éditions Elen). Un dépôt inédit que se confirmera confirmeront l'apparition d'une possible nouvelle tendance éditoriale.



- La Bibliographie nationale française Audiovisuel qui rassemble les notices bibliographiques des enregistrements sonores, images animées, documents électroniques et multimédias multisupports, y compris les publications en série, édités ou diffusés en France et reçus par la BnF au titre du dépôt légal.

LES SITES WEB

LE DÉPÔT LÉGAL DE L'INTERNET

concerne depuis 2006, à la BnF, tous les contenus publics des sites web français (hors sites de radio et de télévision déposés à l'INA). Une collecte « large », annuelle, massive et entièrement automatisée, porte sur plusieurs millions de sites web, et peut à ce titre être considérée comme représentative. Des collectes « ciblées », portent d'autre part plus spécifiquement sur certains sujets et représentent quelques dizaines de milliers de sites. Ces collectes ciblées sont également plus fréquentes ou plus profondes, en fonction des mises à jour et de l'architecture des sites. L'ensemble de ces collections sont consultables dans les Archives de l'Internet, plate-forme accessible sur les différents sites de la BnF et dans plusieurs bibliothèques de dépôt légal imprimeur.

En 2018, la collecte large s'est déroulée durant 76 jours et a permis d'archiver 2 milliards de fichiers (ou URL), pour un volume final, après déduplication et compression, de 106,46 To. Il s'agit donc de la collecte la plus volumineuse jamais réalisée par la BnF.

La collecte par domaines : .fr, .com, .net ...

À partir des listes de sites (ou domaines) fournies par les bureaux d'enregistrement (l'AFNIC1, l'OPT-NC2 et OVH3), la BnF collecte aujourd'hui la totalité des sites en .fr, .re et .nc, ainsi qu'une partie des sites relevant de son périmètre dotés d'extensions (appelées communément TLD4 génériques), telles que .com, .net ou .eu, sans toutefois de garantie d'exhaustivité.

Il apparaît que 952 140 nouveaux domaines ont été déclarés en France depuis la précédente collecte large de 2017. La BnF a par ailleurs réalisé des tests sur les noms de domaine (tests DNS) pour contrôler leur existence et a observé que 665 860 domaines avaient disparu depuis un an (DNS failed): cela témoigne de l'intérêt de l'archivage du web qui préserve, à des fins patrimoniales et de recherche, des sites qui ne sont plus visibles en ligne.

Répartition des domaines de départ par TLD en 2017

TLD de départ (10 premiers + nc)	Nombre de domaines	%
fr	2 915 883	61,1 %
com	1 094 768	22,9 %
net	137 480	2,9 %
eu	119 200	2,5 %
org	112 551	2,4 %
info	50 009	1,0 %
be	47 876	1,0 %
biz	33 466	0,7 %
ovh	27 498	0,6 %
re	22 484	0,5 %
nc	3 672	0,1 %
autres	207 976	4,4 %

La répartition des noms de domaine par TLD (domaine de premier niveau, en anglais Top Level Domain) permet de voir la proportion des TLD géographiques liés à la métropole et à l'Outremer (.fr, .re, .nc...) comparativement aux TLD d'autres pays et aux TLD génériques. La diversité de TLD reste similaire à celle de l'année précédente, conséquence aussi de la constance des contacts de la BnF avec les bureaux d'enregistrement.

Répartition des domaines collectés par tranches d'URL en 2018

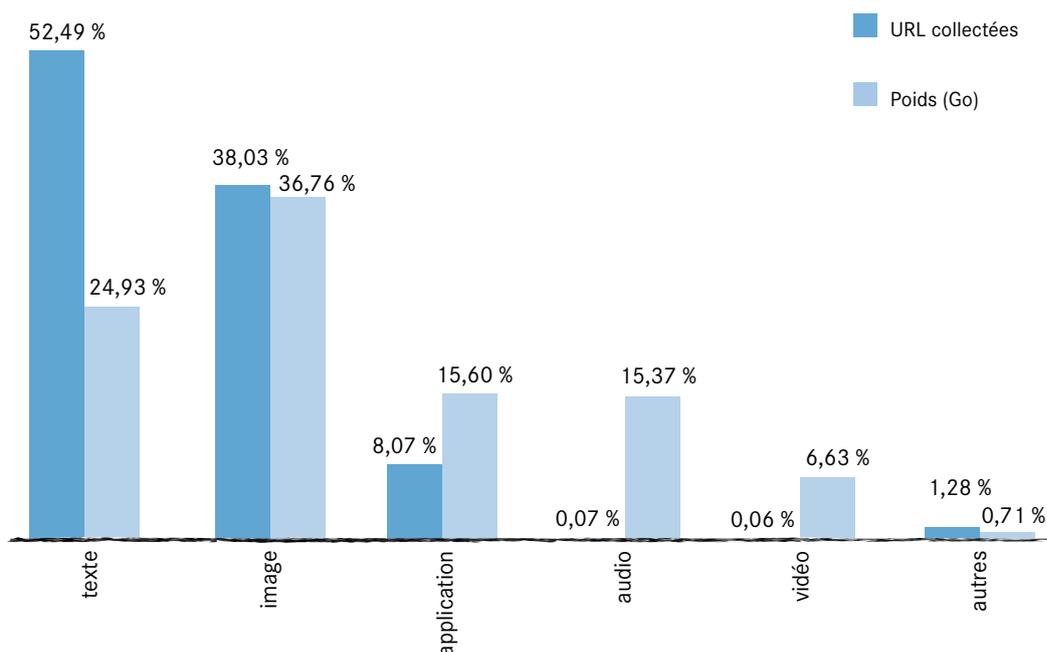
TLD	URL collectées	%
fr	947 114 600	44,59 %
com	767 882 785	36,15 %
net	58 635 815	2,76 %
org	52 259 792	2,46 %
eu	24 466 097	1,15 %
de	23 662 800	1,11 %
be	13 895 245	0,65 %
uk	11 986 761	0,56 %
it	11 308 915	0,53 %
autres TLD	212 957 172	10,03 %

Au total, 2 124 169 982 URL ont été collectées. L'ordre des TLD et les proportions sont assez similaires à 2017, les seules extensions .fr et .com représentant plus de 80 % de l'ensemble. La catégorie « autres TLD » reste stable par rapport à 2017 (9,8 %).

Une prédominance de texte et d'images dans le web français

L'analyse de la répartition par types de média (ou type MIME) permet de donner un reflet des contenus qui composent le web (textes, images, audio, etc.) et permet de constater la prédominance du texte et des images (90 %) sur les autres contenus.

Répartition des URL collectées par type MIME





- Des parcours guidés dans les Archives de l'internet . Des sélections de sites collectés par la BnF sur différents thèmes : Presse et Actualités (depuis 2013), Le Web des années 90, L'Internet électoral (2002-2007), Le Web gourmand, Le marché de l'art, «(S')écrire en ligne », etc.
- Des fichiers extractions d'URL disponibles en téléchargement sur le portail API BnF et jeux de données



